

# Ovin Québec



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
12 ET 13 NOVEMBRE 2009 m P.5**

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil, QC, J4H 4E7  
Tél. : 450-679-0540 p. 8484  
Télécopieur : 450-674-4415

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0  
Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247  
info@cepoq.com \* www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1  
Tél. : 418 856-1200, poste 1  
Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture :

« *Première neige* », **Helène Bouchard,**  
**Bergerie Hello**

**Rédacteurs**

Denise Bélanger	Anne Leboeuf
Sylvie Boutin	Denis Massey
Pascal-André Bisson	Robie Morel
Johanne Cameron	Jean-Sébastien Rioux
Françoise Corriveau	Annie Robitaille
Langis Croft	Cathy Thériault
Catherine Element-Boulianne	Mireille Thériault
Daniel Dion	Marie-Ève Tremblay
Nicolas Dupont	Alain Villeneuve
Joannie Lassonde	Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA  
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530  
Télécopieur : 450 674-4415  
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100

# SOMMAIRE

automne 2009

volume 9, numéro 4

Mot du président **03**

Sécurité du revenu | **ASRA : couverture des sujets reproducteurs et ventes à la ferme** **04**

AGA 2008-2009 | **Avis de convocation** **05**

Actualités | **À nos moutons** **07**

Évènement | **La régularité primé lors du Symposium ovine 2009** **09**

Marché | **Lait - Léger - Ontario** **11**

Programme de paiement anticipé | **Nouveau programme d'aide Fédérale** **12**

Identification et traçabilité | **Mettre son dossier de traçabilité à jour : des tonnes de solutions gratuites !** **13**

Technologie | **Une nouvelle façon de faire de la traçabilité** **14**

Agence de vente des agneaux lourds | **15**

Production ovine laitière | **Une formation hors du commun !** **17**

Race pure | **Le crampage... une condition à éliminer de votre élevage** **18**

Plan stratégique | **Projet : Diagnostic de l'industrie OVINE et élaboration d'un plan stratégique 2010-2015 pour le secteur ovine du Québec** **19**

Services-conseils | **Nouvelles OVIPRO** **20**

CEPOQ | **Concours Entreprise Or Argent Bronze : Annulé** **21**

Génétique | **Les grands gagnants du concours *Mérite GenOvis*** **22**

Vulgarisation | **Levons le voile sur la listériose et *listéria monocytogenes*, question de réduire le risque...** **27**

Recherche | **Finalité du projet agnelles de remplacement : deux lactations plus tard...** **31**

Recherche / santé | **Utilisation du pâturage : bien gérer le risque de parasitisme** **33**

Recherche | ***Pas ce soir chérie, je suis en contre-saison...* un bélier** **38**

Vulgarisation | **Côté champs : que valent vraiment vos fourrages ???** **40**

Tableau ***Maedi-visna*** **41**

Santé | **7<sup>e</sup> Congrès International des Vétérinaires Ovins, Stavanger, Norvège** **42**

Technologie | **Outil informatique** **44**

**Annonces classées** **46**

Agence de vente des agneaux lourds | **Calendrier, novembre 2009 à février 2010** **47**

## Mot du Président

# La régularité des approvisionnements, plus que jamais une priorité.



Langis Croft, Président, FPAMQ

Avec les récoltes et les préparatifs reliés à la tenue des assemblées annuelles, l'automne s'avère encore cette année chargé. Cette période coïncide d'ailleurs avec le renouvellement de la Convention de mise en marché des agneaux lourds. Cette année, trois rencontres de travail ont permis de passer en revue les demandes de modifications de la Fédération mais également des acheteurs en ce qui a trait à la présente convention. C'est en faisant des compromis de part et d'autres que nous en sommes finalement venus à une entente. Une entente qui permet à notre secteur de maintenir ses acquis et de s'améliorer continuellement. Les échanges que nous avons avec les acheteurs sont optimistes et stimulants pour la production. La demande est forte toutefois, dans le contexte actuel où le prix des viandes est à la baisse, nous sommes satisfaits de la hausse du prix obtenue pour la période d'hiver qui fixe ce dernier à 7,67 \$/kg. Une seule préoccupation demeure : **l'approvisionnement en agneaux lourds.**

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 2100 agneaux par semaine étaient demandés par les acheteurs pour la prochaine année débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2009. En tant que producteurs, nous devons donner un signal clair et démontrer que ces marchés, nous voulons les occuper avec des agneaux lourds nés et élevés au Québec et non laissé la place aux agneaux provenant de l'extérieur. Au dernier conseil d'administration, il a d'ailleurs été question d'établir une prime pour les agneaux livrés en contrat annuel. Le mécanisme d'attribution sera présenté, en novembre, lors de la prochaine assemblée générale annuelle et une mention à cet effet paraîtra lors de votre annonce de vente en contrat annuel. De plus, tel que convenu lors de la dernière assemblée, une analyse de la logistique actuelle du transport sera présentée de même que des hypothèses de gestion collective. Il s'agit d'un facteur ayant une incidence importante sur nos coûts finaux de production et la qualité des carcasses.

Par ailleurs, compte tenu des modifications au programme d'assurance stabilisation des revenus agricole, il est plus que jamais primordial **d'accroître le nombre de kilogrammes d'agneau vendus par brebis.** La rentabilité passe par la régularité des approvisionnements et la production d'agneaux

qui répondent au **besoin du marché.** Nous avons ainsi tous les éléments pour mieux orienter notre production.

Concernant les modifications au programme ASRA, un accord de principe a finalement été convenu avec la Financière quant au traitement des ventes de sujets reproducteurs. Le détail de cet accord est présenté dans ce numéro. Pour ce qui est des sujets vendus à la ferme, des représentations devront être faites auprès du ministère afin que les problématiques liées aux obligations d'abattage des agneaux soient réglées.

Il semble toutefois indispensable de maintenir le programme de soutien adapté à notre secteur puisque les quelques gains obtenues en ce qui a trait au prix de vente ne nous permettent pas encore de couvrir nos coûts de production sans cesse croissants.

En tant que producteurs, nous devons donner un signal clair et démontrer que ces marchés, nous voulons les occuper avec des agneaux lourds nés et élevés au Québec et non laissé la place aux agneaux provenant de l'extérieur.

Au cours des prochains jours, dans le cadre de vos assemblées régionales, vous serez invités à réfléchir sur les orientations à prendre dans l'organisation de la mise en marché dans les secteurs des agneaux de lait et légers. Il s'agit d'une nouvelle étape que doit franchir notre production d'ici 2012 et qui vient répondre aux exigences de la Financière agricole quant à la maximisation des revenus en provenance des marchés. Nous sommes d'ailleurs convaincus que l'organisation de la mise en marché est un incontournable; la forme qu'elle prendra nous revient et les délégués réunis en assemblée générale annuelle seront invités à définir les grands principes. D'ici là, différents intervenants du milieu seront rencontrés afin d'alimenter notre réflexion.

Le bilan des activités financières 2008-2009 se rapproche du budget malgré la baisse du nombre de brebis. Lors de l'AGA, une modification au mode de contribution au plan sera votée afin de l'associer au kilogramme produit et non plus exclusivement sur la brebis. Il est primordial que nous puissions garantir à notre organisation les revenus nécessaires à la poursuite de ses activités. D'ici là, je vous souhaite de belles assemblées régionales auxquelles j'espère que vous serez nombreux et au plaisir de vous retrouver lors de l'assemblée générale annuelle.

Langis Croft

# ASRA : couverture des sujets reproducteurs et ventes à la ferme

## SÉCURITÉ DU REVENU

Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ

Suite à la réception de la première avance du programme de stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en août dernier, plusieurs producteurs ont été inquiétés par le contenu de l'aide-mémoire transmis par la Financière agricole du Québec (FADQ). Un accord de principe a été conclu entre cette dernière et la FPAMQ le 22 septembre dernier afin de convenir des modifications réglementaires du programme et ainsi confirmer ce qui avait été discuté jusque là.

## Déclaration des ventes des animaux de reproduction vendus

La Fédération a convenu avec la FADQ qu'elle devenait le gestionnaire officiel pour les déclarations de vente de sujets reproducteurs à la FADQ. C'est en effet afin de s'assurer que ce type de sujet soit couvert que les membres du conseil d'administration ont convenu d'offrir ce service aux membres. Ils sont d'avis qu'afin de garantir un produit de qualité, les sujets reproducteurs doivent être accessibles financièrement et de bonne qualité. On vient ainsi adjoindre cette nouvelle fonction à celle de confirmation, auprès d'ATQ, des volumes transigés en agneaux lourds.

### Qu'est-ce que cela implique?

L'éleveur doit transmettre à la FPAMQ le détail de vente de tous les sujets reproducteurs vendus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 afin que ces derniers soient couverts :

- ▷ ATQ
- ▷ date de naissance
- ▷ date de vente
- ▷ poids de vente
- ▷ sexe
- ▷ race
- ▷ coordonnées de l'acheteur

### Quels sujets sont couverts?

Les sujets de 80 à 108 jours, mâle et femelle confondus, sont couverts et un poids estimé de 30 kg leur est attribué. Pour les sujets de 109 à 184 jours, un poids de 40 kg est appliqué. Pour les ventes de sujets à un éleveur non-adhérent au programme ASRA sont également couvertes. Dans ces cas, les coordonnées complètes de l'acheteur et un référencement à la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA) pour les sujets de race pure doivent être fournis. Pour les agnelles de 184 à 365 jours, la FADQ maintient le poids de 48,21 kg pour toute cette période. En ce qui concerne les béliers, la période de couverture se prolonge de 548 jours et le poids est de 48,21 kg.

### Nouvelles exigences dès 2010.

À compter de 2010, en plus de la déclaration complète à la FPAMQ, tous les sujets reproducteurs devront être évalués au programme GenOvis et les mâles exclusivement devront être de races enregistrées. Par ailleurs, il est actuellement proposé que 10 % des sujets d'un éleveur de sujets reproducteurs devront être de race enregistrée (rapport de la SCEA).

## Ventes des agneaux à la ferme

Compte tenu du Règlement sur les aliments et la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité, la FADQ ne peut s'engager à couvrir des sujets vendus à la ferme vivants ou n'étant pas abattus dans un abattoir de type A. Il est en effet impossible de vendre à des consommateurs des agneaux abattus à forfait dans un abattoir de proximité (anciennement appelé d'inspection provinciale de type B). D'une part, seuls les agneaux abattus dans un abattoir d'inspection fédérale ou provinciale de type A peuvent être vendus par l'éleveur au consommateur à partir de la ferme et, d'autre part, pour les abattages dans un abattoir de type B, les agneaux doivent être vendus directement à l'abattoir. Dans le cas de l'agneau lourd, cette vente directe à l'abattoir n'est pas permise si ce dernier n'est pas inscrit en tant qu'acheteurs à l'Agence de vente des

agneaux lourds. On se retrouve ainsi dans des contraintes réglementaires importantes. La Fédération a entrepris des démarches auprès du MAPAQ afin d'assouplir sa Loi et qu'elle fasse les démarches nécessaires auprès de la FADQ pour que les ventes à la ferme soient couvertes. D'ici là, toutes les ventes d'agneaux lourds à la ferme doivent être déclarées à la FPAMQ à l'aide du formulaire P-6 avec preuve d'abattage à l'appui.

Numéro de broche	Lits d'abattage	Numéro de broche	Lits d'abattage
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Formulaires disponible à la FPAMQ, 450 679-0540 poste 8484 ou sur le site Internet : [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com)



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

# AVIS DE CONVOCATION

## Assemblées générales annuelles 2009

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec  
et du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec

À toutes les productrices et producteurs d'ovins du Québec ainsi qu'aux membres des syndicats régionaux affiliés

Madame, Monsieur,

Vous êtes par la présente convoqués aux assemblées générales annuelles du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec et de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, lesquelles se tiendront à la date et au lieu suivants:

Date : **12 novembre** à compter de 14 h (inscription à 13 h)  
**13 novembre** à compter de 9 h

Lieu : Hôtel Clarion,  
3125, boul. Hochelaga, Sainte-Foy

Le projet d'**ordre du jour** de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint comportera notamment les points suivants :

- ◇ Modifications au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds
- ◇ Bilan des activités de l'Agence de vente des agneaux lourds
- ◇ Présentation de scénarios visant l'organisation du transport des agneaux lourds
- ◇ Reflexion sur l'organisation de la mise en marché : agneau de lait et léger
- ◇ Modification de la gestion du prélevé au plan conjoint
- ◇ États financiers
- ◇ Nomination d'un vérificateur
- ◇ Étude des résolutions

Comptant sur votre présence et votre participation, veuillez recevoir,  
Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Marie-Ève Tremblay,  
directrice générale par intérim de la FPAMQ



**bergerie**  
**FLEURIAULT**

productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
  - Désaisonné
  - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
  - Bonne capacité et conformation
  - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
  - Productifs
  - désaisonnés
  - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
  - rustiques
  - désaisonnées
  - prolifiques

*Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !*

**CHEZ NOUS, NOTRE REVENU C'EST LE DORSET !**

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski  
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net



## Le logiciel de régie ovine

- Régie complète -
- Formulaires ATQ et Agence de vente -
- Rapports de performance -
- Génétique et consanguinité -
- Cadran de régie informatisé -
- Compatible Allflex & Syscan -
- Gestion individuelle / par groupe -

**Simple pour les novices**  
**Complet pour les experts**  
**Performant pour tous**

**Renseignez-vous sur l'offre promotionnelle de lancement**

Tél : (819) 888-2791 (Jacques Kirouac)  
Messagerie : logicielbergere@bell.net



## Balances et Lecteurs

Maximisez vos profits en suivant de près le rendement de votre bétail

### LECTEUR PORTATIF HR3

Pour identifier chacun de vos animaux avec précision, ou pour connecter à un système de pesage et associer automatiquement les poids mesurés par la balance aux animaux scannés



- Identification du bétail simplifiée
- Peut lire toutes les boucles électroniques approuvées par l'ACIB
- Enregistre jusqu'à 5 000 boucles électroniques à télécharger ultérieurement sur un ordinateur
- La pile rechargeable interne dure 8 heures
- Technologie Bluetooth pour connecter à un indicateur de pesage
- Logiciel compris, pour téléchargement vers l'ordinateur

Visitez notre site Web : [www.gallagher.ca](http://www.gallagher.ca)

Gallagher offre une gamme complète de produits de pesage, d'identification électronique et de collecte de données. Pour en savoir plus, appelez au 1-800-661-2013 pour obtenir votre brochure GRATUITE ou pour demander une consultation sur le bétail.

- Indicateurs de pesage - Barres de pesée
- Identification électronique

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

## Agronovie S.E.N.C.



Éleveur ovin de races pures  
**Polypay et Arcott-Rideau**

Suivi GenOvis  
Maedi-visna statut argent  
Béliers génotypés

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9  
450 379-5298 [chris.beau@sympatico.ca](mailto:chris.beau@sympatico.ca)

## Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Club Arcott Rideau du Québec



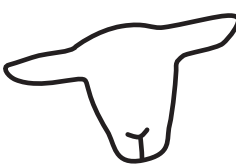
- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

### Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

### Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	<a href="mailto:chris.beau@sympatico.ca">chris.beau@sympatico.ca</a>
Bergerie de la Loutre	St-Bruno-de-Guigues	819 728-2566	<a href="mailto:chantale018@tlb.sympatico.ca">chantale018@tlb.sympatico.ca</a>
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	<a href="mailto:guytaine_levesque36@hotmail.com">guytaine_levesque36@hotmail.com</a>
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	<a href="mailto:bergeriepatriote@globetrotter.net">bergeriepatriote@globetrotter.net</a>
Domaine des Baliveaux enr.	St-Rémi-De-Tingwick	819 359-2971	<a href="mailto:didier@ivic.qc.ca">didier@ivic.qc.ca</a>
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	<a href="mailto:eric.tammy@videotron.ca">eric.tammy@videotron.ca</a>
Ferme Amki enr.	Québec	418 842-2637	<a href="mailto:fermeamki@videotron.ca">fermeamki@videotron.ca</a>
Ferme Bela	Bécancour	819 298-3184	<a href="mailto:jflavigne74@hotmail.com">jflavigne74@hotmail.com</a>
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	<a href="mailto:fermeovimax@videotron.ca">fermeovimax@videotron.ca</a>
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	<a href="mailto:rido@videotron.ca">rido@videotron.ca</a>
L'Agnellerie inc	Kamouraska	418 492-3551	<a href="mailto:lagnellerie@videotron.ca">lagnellerie@videotron.ca</a>
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	<a href="mailto:sheila.eric@globetrotter.net">sheila.eric@globetrotter.net</a>
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418 534-3701	<a href="mailto:bergeriedumargot@globetrotter.net">bergeriedumargot@globetrotter.net</a>
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	<a href="mailto:moutonspanurge@hotmail.com">moutonspanurge@hotmail.com</a>



# À nos moutons!

## *Agence de vente des agneaux lourds* **Engagement annuel**

Tel que le prévoit le Règlement de vente en commun, le producteur qui veut s'engager à offrir en vente des agneaux lourds par engagement annuel, doit indiquer par écrit à la Fédération dans les 15 jours ouvrables suivant l'envoi par la Fédération des informations prévues à l'article 23. C'est-à-dire, l'identité de l'acheteur qu'il choisit, le nombre minimum et la catégorie de poids d'agneaux lourds qu'il s'engage à lui livrer et les périodes de livraison qu'il s'engage à respecter en tenant compte des exigences prévues à la Convention de mise en marché. Il doit mettre en vente au moins 10 agneaux lourds par période de livraison.

Date buttoir : 1<sup>er</sup> novembre 2009

## **Modification au présent** **Règlement de vente en commun des** **agneaux lourds**

Lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra les 12 et 13 novembre prochains, les délégués seront invités à voter concernant des modifications au présent Règlement de vente en commun des agneaux lourds. Les modifications porteront, entre autres, sur une prime pour les agneaux livrés en contrat annuel et la mise en place d'historique de production.

## **Recettes**

Vous vendez de l'agneau ? De nouvelles délicieuses recettes d'agneaux sont disponibles à la FPAMQ afin de distribuer à votre clientèle. Pour vous en procurer gratuitement, téléphonez au 450 679-0540 poste 8484.

## **Renouvellement de la Convention**

Après trois rencontres concernant le renouvellement de la Convention de la mise en marché des agneaux lourds, une entente de principes a été conclue entre les parties. La nouvelle Convention sera appliquée le 1<sup>er</sup> décembre. Les modalités sont présentées lors des assemblées de chacun des syndicats ovins au cours de l'automne.

## **ASRA : Sujets Vendus à la ferme –** **sujets reproducteurs**

Un accord de principe entre la FPAMQ et la Financière agricole du Québec a été conclu concernant la déclaration de la vente à la ferme des sujets reproducteurs. Toute vente effectuée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 doit être déclarée à la FPAMQ via le formulaire disponible sur Internet.

[www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) ou

<http://www.agneauduquebec.com/SEMRP/index.htm>

## **Agneau d'or**

### **La FPAMQ, commanditaire officiel** **du Symposium Ovin 2009**

Fière représentante des producteurs ovins du Québec, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec tient à souligner le bon travail des organisateurs du Symposium ovin 2009. Les conférences de haut niveau tenues lors de l'évènement sont un tremplin pour la poursuite d'activités dans le secteur et ainsi s'assurer de produire un produit de qualité en quantité suffisante à l'année. Dans son kiosque, la FPAMQ a eu le plaisir de fournir de l'information sur le nouveau programme de paiement anticipé, le PDA-traçabilité maintenant disponible et les activités de l'Agence de vente.

# **En tête avec L'ÉQUIPE DE RÊVE La Coop!**

Votre expert-conseil La Coop peut vous aider à choisir  
les meilleures options avec :

## **OPTI-OVIN** Logiciel technico-économique

Contactez un expert-conseil La Coop lié à votre réussite



***Vous êtes déjà sur un programme de photopériode ou désirez démarrer un tel programme dans votre bergerie?***

**CANEVAS PHOTOPÉRIODE... un outil indispensable!**

**4 MODÈLES DISPONIBLES SELON VOTRE RÉGIE PERSONNALISÉE**

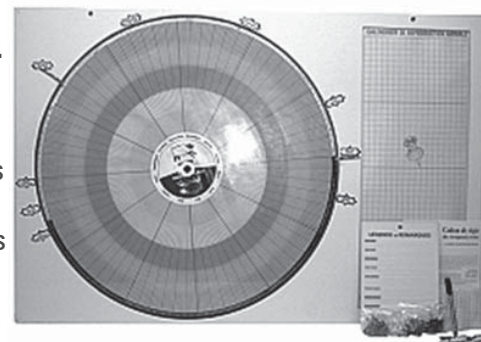
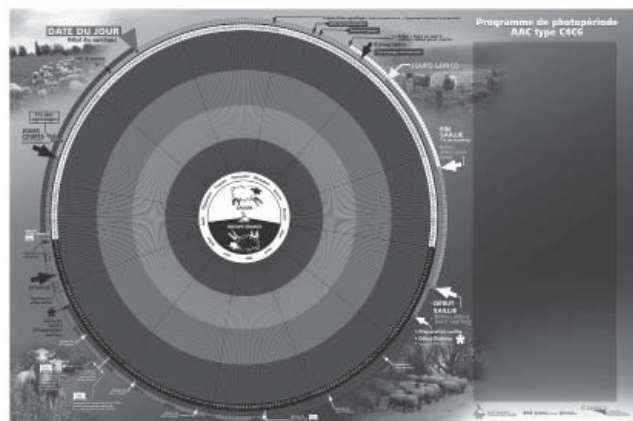
- AAC type CC4 (4 groupes, intervalle d'agnelage aux 8 mois);
- AAC type C4C6 (6 groupes, intervalle d'agnelage aux 8 mois);
- AAC type CC4½ (4 groupes, intervalle d'agnelage aux 9 mois);
- AAC type C4½C6 (6 groupes, intervalle d'agnelage aux 9 mois).

Si vous avez déjà une roulette de régie PROVAC (modèle ci-bas) avec partie droite en liège de haut en bas, alors le canevas photopériode s'adapte parfaitement!!! Si votre modèle diffère de celui-ci, alors de petits ajustements s'imposent. Ces modifications sont simples et peuvent être réalisées à la ferme. Si vous n'avez aucune roulette de régie, nous vous suggérons fortement d'appeler au CEPOQ pour vous en procurer une. En faisant la commande auprès du CEPOQ, la compagnie PROVAC fera les ajustements du canevas de photopériode et ce, sans frais supplémentaire.

**PASSEZ VOTRE COMMANDE EN APPELANT AU CEPOQ AU 418-856-1200 POSTE 225.**

**Choisissez parmi l'une des trois options suivantes. Ces prix incluent les coûts de livraison.**

- Canevas photopériode seulement ..... 150\$ + taxes  
(à coller vous-même sur votre roulette)
- Canevas photopériode + roulette de régie ..... 289\$ + taxes  
(montage complet réalisé sans frais supplémentaire chez PROVAC)
- Canevas photopériode + roulette de régie + cadre métallique et vitre ..... 389\$ + taxes  
(montage complet réalisé sans frais supplémentaire chez PROVAC)



***Au Symposium Ovin 2009... Le CEPOQ était là!***

C'est sous le thème « La Qualité pour les marchés et la pérennité » que se tenait à Granby, les 18 et 19 septembre derniers, le Symposium Ovin 2009. Quelle belle occasion pour les producteurs de venir rencontrer les membres du CEPOQ, dont toute son équipe de conseillers OVIPRO! Au cours de ces deux journées, plus de 250 producteurs et intervenants du milieu étaient présents. Lors de la journée du vendredi, il n'y a pas à dire, les conférences étaient très intéressantes et l'information véhiculée était d'actualité pour nous amener à réfléchir sur la qualité des agneaux que le Québec doit produire pour répondre à la demande de ses consommateurs. Souvenons-nous du test de la côtelette proposé par M. Dumoulin lors de la première conférence, alors que la vaste majorité des participants avaient, sans le savoir, choisi d'acheter celle provenant de la Nouvelle-Zélande! Finalement, la journée s'est clôturée avec un cocktail et un gala où les pantalons *Big Bill* et les bottes à cap ont été mis de côté...

Par ailleurs, plusieurs producteurs ont reçu des distinctions au cours du gala. Pour connaître les récipiendaires de toutes les catégories du Mérite GenOvis, veuillez vous référer à l'article en page 22 de la présente édition de l'Ovin Québec. D'autre part, le CEPOQ a également tenu un concours sur la qualité des fourrages produits au cours de l'été 2009. Mentionnons que M. Martin Brodeur Choquette des Bergeries Marovine et Highlanders en Montérégie s'est avéré être le producteur ayant produit le fourrage de meilleure valeur nutritive parmi les 52 analyses de fourrages reçues, suivi en 2<sup>e</sup> place par M. Georges Parent de la Ferme la Bergère au Bas-St-Laurent puis par M. Tommy Lavoie de la Ferme Lait Brebis du Nord en Abitibi en 3<sup>e</sup> position. Félicitations à tous les récipiendaires de la soirée!

Parmi les producteurs ayant visité les kiosques présentés par le CEPOQ le lendemain lors du méchoui, l'un d'entre eux a gagné un *warming box* qui a été tiré au hasard par l'une des personnes présentes sur le site le moment du tirage venu. Le CEPOQ est très fier d'avoir pu contribuer à la réalisation d'un événement de première importance au sein du secteur ovin. Et des félicitations toutes particulières sont adressées aux membres du comité organisateur qui a offert aux participants une activité de grande qualité.

# La régularité primé lors du Symposium ovin 2009



ÉVÉNEMENT

Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ

Les 18 et 19 septembre dernier se tenait le 7<sup>e</sup> symposium ovin à Granby organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ). Dans un contexte économique actuel difficile et un changement dans les politiques agricoles, le thème choisi était *La qualité pour les marchés et la pérennité*. L'événement se déroulait sur deux jours, la première étant réservée aux conférences et au Gala, la deuxième à des visites d'entreprises. Lors des conférences, les participants ont pu, entre autres, assister à des conférenciers venus de l'extérieur du pays. Le symposium était clôturé par un méchoui. L'événement a été un succès puisque la participation a été élevée pendant les deux journées.

Lors du Gala, les participants ont eu l'occasion de féliciter les récipiendaires de la 3<sup>e</sup> édition du concours de régularité des approvisionnements d'agneaux lourds organisé par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Cette édition était d'ailleurs très spéciale puisqu'elle traitait, pour la première fois, des agneaux vendus dans le cadre des activités de l'Agence de vente des agneaux lourds, mise en place en juin 2007. Le prix remis est venu souligner le travail de producteurs ovins québécois qui ont su, au cours de l'année 2008-2009, favoriser la régularité dans l'approvisionnement en agneaux lourds auprès de l'Agence de vente tout en maintenant une uniformité dans la qualité des agneaux livrés.

L'analyse a été faite sur les données des semaines 2008-32 à 2009-31 inclusivement, couvrant ainsi 52 semaines, soit 18 périodes complètes de livraison. Au total, 63 328 agneaux ont été considérés.

Deux critères d'admissibilité pour le concours ont été définis, soit l'inclusion des entreprises de type naisseur-finis-seur uniquement et le respect des mécanismes prévus dans le cadre des activités de l'Agence. Par la suite, six critères de sélection ont été déterminés de même que pondérés selon leur importance. Afin d'accroître l'accessibilité à un nombre plus important de producteurs, les données des groupes de producteurs ont été traitées comme des contrats annuels pris individuellement.



Les critères de sélections étaient répartis selon les termes suivants :

**Qualité des agneaux (25 pts)** ~

Moyenne des indices de classification des agneaux.

**Uniformité de la qualité (15 pts)** ~

Variabilité des indices des agneaux livrés durant l'année.

**Régularité de l'approvisionnement (20 pts)** ~

Établi en fonction du respect des livraisons par période de 3 semaines. Des points sont déduits lorsqu'aucun agneau n'est livré pour une période.

**Variabilité des livraisons (10 pts)** ~

Variation du nombre d'agneaux livrés entre les périodes.

**Livraison sous contrat annuel (15 pts)** ~

Respect du nombre d'agneaux livrés en contrat annuel par rapport à ceux sous engagement hebdomadaire par période. Le maximum de point est attribué à un producteur qui livre la totalité des agneaux et contrat annuel. Des points sont retranchés lorsque le nombre d'agneaux livrés sous engagement hebdomadaire augmente.

**Variabilité des poids (15 pts)** ~

Variation annuelle du poids des agneaux livrés établie en utilisant l'écart des poids par rapport à la moyenne.



**Finalistes**

**Bergerie Agneau de la Plaine**  
M. François Champagne, Acton Vale  
St-Hyacinthe

**Ferme Belrick inc**   
M. Richard Lebel, St-Arsène  
Bas Saint-Laurent

**Bergeries Goulet Enr. SENC**  
M. Jean-François Goulet  
St-Augustin, Saguenay/Lac-Saint-Jean

Des 306 entreprises qui ont mis en marché au moins un agneau lourd au cours de la période analysée, 44 ont livré au moins un agneau à toutes les 18 périodes (52/3) et plus de 55 % du volume total. L'indice moyen des agneaux se rapproche de la moyenne provinciale. On constate toutefois qu'en obtenant l'indice maximal, une entreprise qui produit 43 agneaux par période, soit 774 par année, générera près de 3 500 \$ plus de revenus de vente de l'entreprise moyenne pour un même volume.

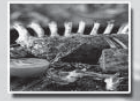
Félicitations aux finalistes et à l'entreprise gagnante.

	Nombre	Max	Min
<b>Nb d'entreprise</b>	44	-	-
<b>Nb d'agneaux annuel total</b>	34 278	5 705	108
	Moyenne	Max	Min
<b>Nb d'agneaux/période</b>	43	317	6
<b>Poids des agneaux (kg)</b>	22,74	25,57	20,64
<b>Indice Réel</b>	98,96	101,69	93,51

## Pique-Nique Ovin Provincial et visites d'entreprises ovines

Merci à nos précieux commanditaires et aux participants!

Lors du Symposium Ovin 2009, tenu les 18 et 19 septembre derniers en Montérégie, près de 200 personnes ont participé aux visites de fermes. Pour le méchoui, tenu en après-midi, près de 250 personnes étaient présentes. En plus des individus qui se sont présentés durant la journée, on compte près de 300 visiteurs qui se sont intéressés à la production ovine de la Montérégie. Ainsi, les producteurs du Syndicat des producteurs d'agneaux et de moutons de la Montérégie souhaitent remercier chaleureusement tous les participants et surtout les partenaires, sans qui cet événement n'aurait pu être un tel succès! Merci!



Logos included in the collage: La Coop, Belisle Solution Nutrition, Altech naturellement, Réseau Encans Québec, PURINA, VITA, DEKALB, fsc Financement agricole Canada, ASSURANCE AGRICOLE, MATÉLEVAGE, TÔLE Vignault, UPA Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec, BANQUE NATIONALE DU CANADA, PARE ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS, VALMETAL, SECCO, ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC, Marie Boullé, Stéphane Bergeron, ALAIN BRËRE INDUSTRIELLE ALLIANCE ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC., synAgri, Desjardins, LES PNEUS Robert Bournaud, La Financière agricole Québec, Entreprises B. Paquette, Annie Daignault, dmv., Jacques Laferté Ltée, Premier choix agricole, Damafro Granby Silo, La Moutonnière Le Mouton Blanc, Mathieu Forand, tondeur, Groupe Bernard Ducharme, Services Financiers Morin Inc., Bureau Vétérinaire de Richmond.

# Pour ne pas alimenter votre élevage au hasard, choisissez SHUR-GAIN!



- Analyse en laboratoire de vos fourrages,
- Produits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- Qualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

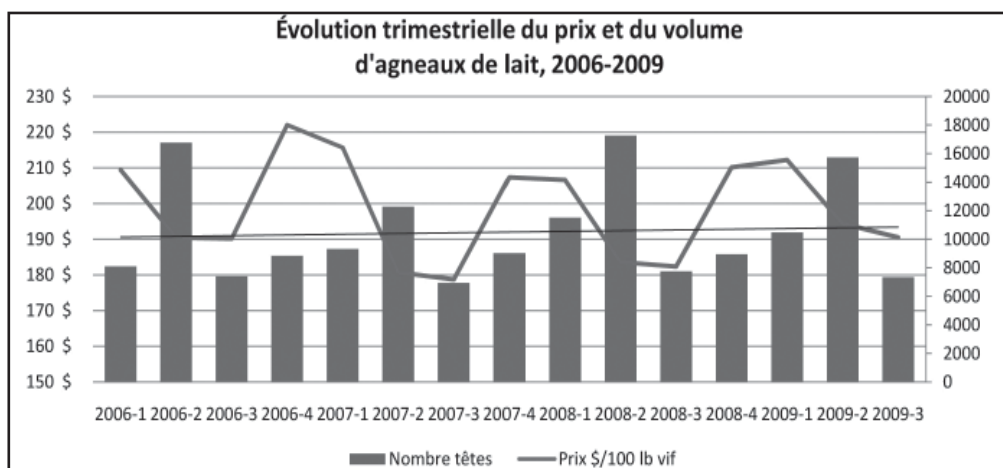
Pour plus de renseignements, contactez votre Centre de Service Shur-Gain.

LA PUISSANCE DE LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE



### Évolution trimestrielle du prix et du volume d'agneaux de lait

Au cours de la période étudiée, une faible diminution du prix des agneaux livrés a été observée et une légère augmentation. Cette stabilité annuelle du marché et toutefois ponctuée de périodes de pointe au niveau du prix à Noël et durant le premier trimestre de l'année. Pour ce qui est de la quantité livrée, volumes, le pic de livraison continu d'être observé à Pâques mais compte tenu des forts volumes, le prix est moindre.

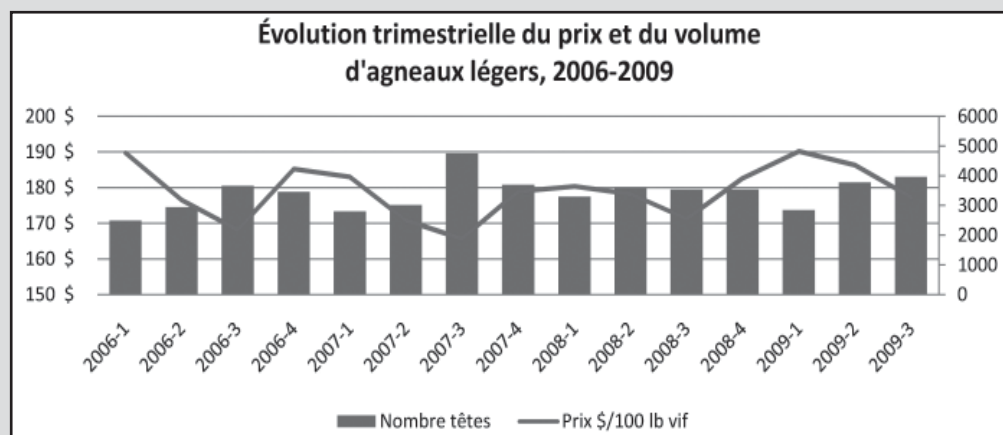


Source: REQ, 2009

Année	moyenne	Année	moyenne
2006	200,95 \$	2008	194,42 \$
2007	195,44 \$	2009	199,10 \$

### Évolution du prix d'agneaux légers

Le secteur de l'agneau léger a historiquement été le tampon entre l'agneau de lait et lourd. En effet, les variations de prix et de volumes observés en 2006 et 2007 tendent à s'atténuer depuis 2008. La demande pour ce type de produit s'est en effet consolidée. Toutefois il demeure le principal produit de substitution pour l'agneau lourd et, en cas de pénurie pour ce dernier, la demande d'agneau léger s'accroît. Pour les deux premiers trimestres de 2009, le prix de vente des agneaux légers a connu une hausse importante.

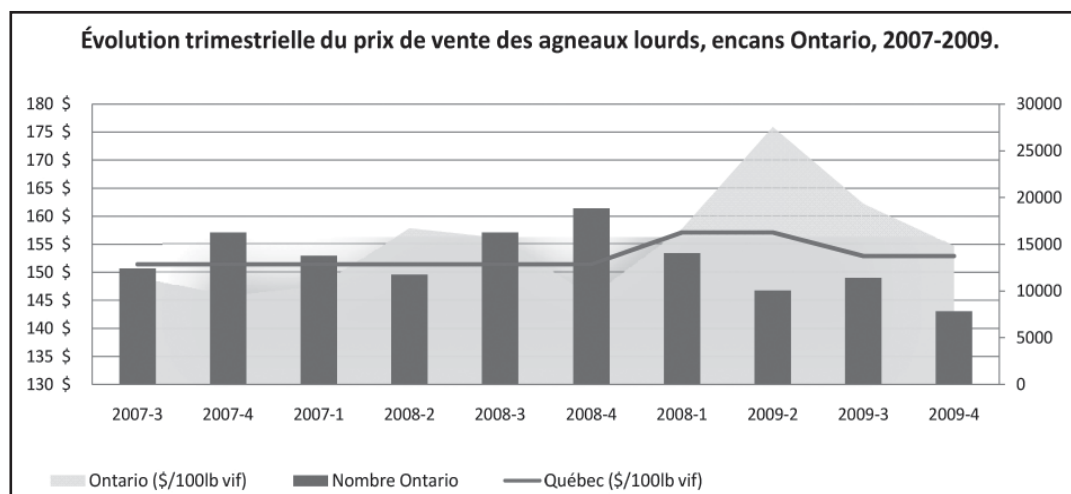


Source: REQ, 2009

Année	moyenne	Année	moyenne
2006	179,16 \$	2008	178,11 \$
2007	173,66 \$	2009	184,03 \$

### Ontario

Tout comme au Québec, le volume d'agneaux livrés aux encans d'Ontario durant la période estivale de 2009 a été moindre que durant les années précédentes. La diminution de prix a par le fait même été moins importante, maintenant le prix ontarien supérieur au prix de vente des agneaux lourds au Québec.



Source: OSMA, FPAMQ, 2009

# NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE FÉDÉRALE

## PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ

Denis Massey, Chef comptable PPA

Depuis le mois de juillet 2009, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) agit à titre d'agent d'exécution dans le cadre d'un programme d'aide fédérale. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une avance de fonds pouvant s'élever à 400 000 \$ dont les premiers 100 000 \$ sont exempts d'intérêts (300 000 \$ portent à intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada moins 0,25 %).

L'avance sera basée sur le nombre de têtes à être mises en marché dans les 12 mois suivant l'avance, mais elle ne pourra excéder le nombre de têtes en inventaire. En multipliant le nombre de bêtes admissibles par les taux d'avance indiqués dans le tableau ci-dessous, vous serez en mesure d'estimer le montant du Programme de paiement anticipé (PPA) auquel vous pouvez souscrire. Notez que les avances reçues par l'intermédiaire d'autres fédérations offrant le PPA auront un impact sur celles pouvant être versées dans le secteur ovin.

Les taux d'avance établis avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour le prochain semestre sont les suivants :

Production	Taux d'avance
Agneaux de lait	49 \$
Agneaux légers	62 \$
Agneaux lourds	78 \$

L'avance octroyée pour 12 mois ne requiert aucun remboursement de capital durant cette période si vous avez le nombre suffisant de bêtes à votre ferme. Après les 12 mois, le producteur dispose alors de 15 jours pour rembourser; le remboursement ne doit pas être effectué après le 30 septembre 2010.

À la suite du règlement complet, le producteur peut alors produire une nouvelle demande de PPA. Le remboursement doit être accompagné des factures de vente prouvant la concordance entre l'avance reçue et le nombre de têtes mises en marché pendant l'année.

Conditions particulières d'admission pour la campagne 2009-2010 :

- ▷ Le troupeau doit être cédé en garantie (cession de créancier privilégié) ;
- ▷ L'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) doit être cédée en garantie ;
- ▷ Vous devez avoir en inventaire, de façon permanente, la quantité de bétail pour laquelle vous demandez une avance ;

- ▷ Frais d'administration de 0,75 % pour les avances de 0 à 100 000 \$, plus 0,25 % de 100 000 \$ à 400 000 \$ avec un minimum de 300 \$ et un maximum de 1250 \$ ;
- ▷ Dépôt d'intérêts de 5 % pour les avances portant intérêts ;
- ▷ Dépôt de 1 % pour couvrir la responsabilité de la FPAMQ, lequel sera remis au producteur lors de son remboursement final.

*Le programme vous intéresse? Vous avez des questions sur son fonctionnement?* Contactez notre équipe de PPA à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec au 450 679 0540, poste 8994. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions. Le site Internet de la Fédération ([www.agneaudeauquebec.qc.ca](http://www.agneaudeauquebec.qc.ca)) pourra également vous guider sur tous les conditions concernant le programme. De plus, vous y trouverez tous les formulaires nécessaires à votre demande. ■

# Mettre son dossier de traçabilité à jour : des tonnes de solutions gratuites!



## IDENTIFICATION

Sylvie Boutin, Conseillère à l'information, Agri-Traçabilité Québec

L'automne est arrivé... Pourquoi ne pas en profiter pour procéder à la mise à jour de votre dossier de traçabilité? ATQ a d'ailleurs de nombreuses solutions à vous proposer afin de vous aider dans vos déclarations et d'éliminer la paperasse une fois pour toute. Sauvez du temps précieux, faites appel à nos services!

### FormClic Ovin : le logiciel gratuit de traçabilité

Vous seriez dû pour un bon ménage de votre dossier chez Agri-Traçabilité Québec? Afin d'accélérer et de faciliter vos déclarations de traçabilité, nous vous recommandons l'utilisation de **FormClic, le logiciel gratuit de formulaires électroniques** disponible sur notre site Internet au [www.agri-tracabilite.qc.ca](http://www.agri-tracabilite.qc.ca), qui vous permet de remplir les formulaires directement à l'ordinateur et d'envoyer vos données chez ATQ par Internet grâce un simple clic de souris. Ce logiciel est compatible avec les bâtons de lecture et vous permet de conserver toutes vos données sur votre ordinateur. *Fini la paperasse!*

Ce logiciel possède également certaines particularités d'intérêt pour le secteur ovin, soit la gestion des sexes, la lecture en temps réel permettant l'inscription du poids de l'animal, ainsi que l'utilisation de la technologie *Bluetooth* (sans fil).

### Des outils de lecture

Vous avez besoin de procéder à un inventaire complet de votre troupeau? Vous devez effectuer de nombreuses pesées et vous possédez une balance électronique? Nous pouvons vous proposer différents modèles de **bâtons de lecture** qui vous permettent de lire les puces électroniques de vos animaux. Ces lecteurs peuvent emmagasiner des centaines de numéros de boucles que vous pouvez ensuite transférer di-

rectement dans le logiciel FormClic et/ou vos logiciels de régie. En plus d'éliminer le papier, cette façon de faire vous permet d'économiser beaucoup de temps!

Vous aimeriez faire l'essai d'un bâton afin de faire un choix éclairé? Informez-vous sur notre programme de prêt de bâtons de lecture d'une durée d'un mois. Le seul montant à payer, est celui des frais de transport.

### ATQ Direct

Vous pouvez également faire vos déclarations via **ATQ Direct**, qui vous permet d'accéder à votre dossier chez ATQ via Internet. Vous pouvez ainsi consulter votre dossier au besoin et procéder à vos mises à jour et ce, sans avoir besoin d'une connexion haute vitesse. Pour y accéder, il vous faudra simplement un mot de passe que vous obtiendrez en appelant au service à la clientèle d'ATQ au **1-866-270-4319**.

### Un bilan bien utile

Vous aimeriez procéder à la mise à jour de votre dossier, mais vous ne vous y retrouvez plus dans vos documents? Contactez simplement notre service à la clientèle, en demandant un «**Bilan au producteur**». Ce dernier présente toute l'information que nous avons reçue pour votre ferme (i.e. les identifiants activés, les animaux qui y ont transité et ceux qui y sont encore) et peut vous être transmis en version papier ou électronique, à votre convenance. À partir de ce document, vous pourrez ainsi procéder à une mise à jour complète de votre dossier.

Bonne traçabilité!

### Contactez-nous!

Pour toute question relative  
à la traçabilité,  
contactez le service à la clientèle  
d'ATQ au 1-866-270-4319

du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30



Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ  
et Jean-Sébastien Rioux, Agent de projet, Agri-Traçabilité Québec

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) a convenu de développer, depuis quelques mois déjà, un nouvel outil pour faire de la traçabilité dans votre bergerie. Appelé provisoirement « PDA Traçabilité », cet outil permet de dire adieu aux formulaires de traçabilité que doivent utiliser les producteurs pour déclarer des naissances, des mouvements ou des décès dans leur cheptel.

### Qu'est-ce que c'est?

Il s'agit d'un ordinateur portable de type PDA qui se tient au creux de la main et se range aisément dans une poche de chemise ou de pantalon. Cet outil de saisie informatisé peut être accompagné d'un lecteur RFID pour lire les puces électroniques des ovins ou s'utiliser sans lecteur. Dans ce cas, les données sont entrées directement dans l'appareil à l'aide d'un clavier virtuel. Installé sur l'ordinateur de poche, le logiciel développé par la FPAMQ permet de noter aisément les informations liées aux naissances des agneaux ou aux mouvements dans le troupeau. Utilisant le même outil que le logiciel PROVIN-Mobile, les anciens utilisateurs pourront profiter de cette

nouvelle interface pour compléter rapidement leurs obligations réglementaires liées à la traçabilité.

### Quels sont les avantages du « PDA Traçabilité »?

L'objectif visé par le développement et l'utilisation du « PDA Traçabilité » est de réduire le temps consacré par les éleveurs à la gestion des informations reliées à la traçabilité. Par ailleurs, les éleveurs qui désireront le faire pourront également utiliser les fichiers créés pour envoyer des informations à l'Agence de vente (tel le mémoire de livraison (P4) et à Genovis en combinant les données des différentes pesées effectuées pour un groupe de sujet.


### Comment ça marche?

L'ordinateur de poche est utilisé directement dans la bergerie pour collecter des informations comme la date de naissance, le poids ou le sexe des animaux. L'opération se fait avec ou sans lecteur RFID afin de lire le numéro des moutons ou des agneaux et ainsi sauver davantage de temps et éviter des erreurs. Pour les informations saisies sans lecteur, l'éleveur peut tirer profit de l'écran tactile de l'ordinateur de poche : pas besoin de souris ou de clavier! De retour à la maison, l'éleveur

transfère ses informations chez Agri-Traçabilité Québec (ATQ) ou le destinataire de son choix via son poste de travail fixe lié à internet.

### Où est-il disponible?

Suite à des essais préliminaires effectués dans quatre bergeries québécoises, Agri-Traçabilité Québec, en partenariat avec la FPAMQ, installeront puis formeront une trentaine d'éleveurs sur l'utilisation de l'appareil. Le support technique sera par ailleurs assuré par une ressource qualifiée issue du Centre d'expertise en production ovine du Québec.

Les kits de « PDA Traçabilité » seront ensuite mis à la disposition de tous les éleveurs d'agneaux et de moutons qui seront intéressés par cette solution. L'outil a été présenté en primeur lors du Symposium ovin 2009 (le 18 septembre dernier) et les producteurs pourront obtenir davantage d'informations sur l'outil lors des assemblées annuelles des syndicats ovins. Pour commander votre outil ou pour en savoir plus sur le « PDA Traçabilité », vous pouvez communiquer avec la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec au 450-679-0540 au poste 8484. 



## Se projeter vers l'avenir avec contrôle

# Budgitel

OUTIL DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Nouvelles productions maintenant ajoutées :

- Vache-veau et veaux de grain
- Ovins
- Caprins
- Bouvillons
- Acéricoles

Productions déjà existantes : Porcs, lait et grandes cultures

Fédération des groupes conseils agricoles du Québec  
... pour une gestion globale de votre entreprise

555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Tél. : 450 679-0530, poste 8227  
Courriel : lucie.gauthier@fgcaq.com  
[www.fgcaq.com](http://www.fgcaq.com)

# Mme demande sans cesse croissante



**AGENCE DE VENTE DES AGNEAUX LOURDS**

**Marie-Ève Tremblay**, Directrice générale, FPAMQ

Au moment d'écrire ces lignes, l'Agence de vente recevait le volume d'achat en contrat annuel des acheteurs d'agneaux lourds. Il s'agit de la première étape du processus puisque les producteurs devront annoncer leur volume pour la prochaine année. **Plus de 2100 agneaux lourds par semaine sont demandés.** Il s'agit du double par rapport à l'année se terminant le 30 novembre prochain où l'offre a été inférieure à la demande la majorité du temps.

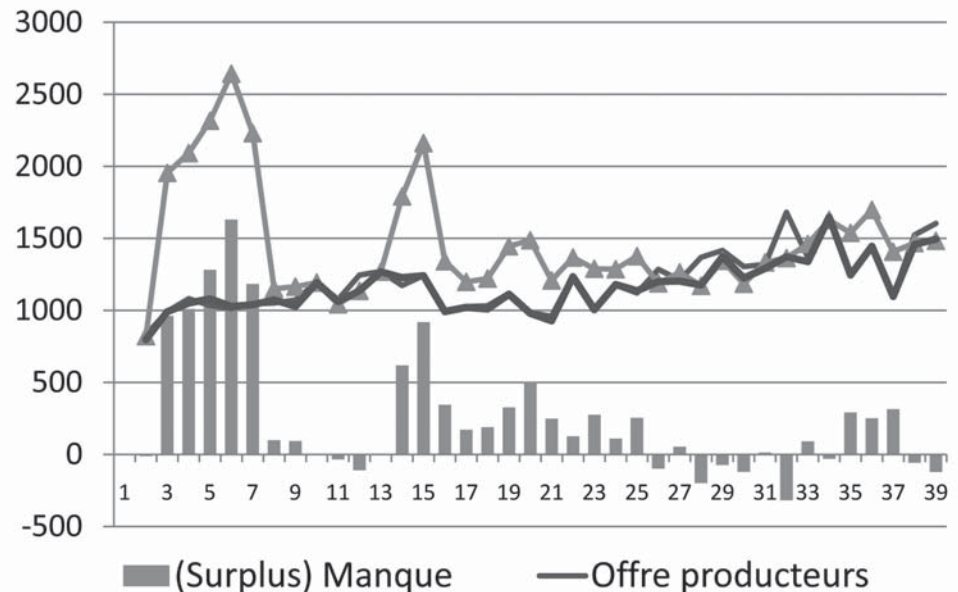
## Quantité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'offre d'agneaux lourds à l'Agence de vente a été inférieure à la demande plus de 60 % du temps. L'écart le plus notable a été observé durant la période hivernale, en début d'année où l'on constatait une demande équivalente à près du double des agneaux offerts. Durant la période estivale, contrairement à ce qui a été vécu en 2007 et 2008, le bilan des agneaux offert a atteint la parité avec celui de l'offre. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette diminution de l'offre de vente. D'abord le manque d'agneaux lourds au début de l'année a créé une pression à la hausse sur la demande des agneaux légers entraînant ainsi un accroissement des prix offert. Le printemps étant une période névralgique en ce qui a trait au besoin de liquidités, plusieurs producteurs ont pu être tentés de livrer des agneaux à un poids moindre. Par ailleurs, le coût a également pu expliquer ce phénomène. Les prix offerts aux agneaux vendus en surplus en 2008 ont également pu inciter certains producteurs à sortir les agneaux plus tôt afin d'éviter une baisse de prix en engagement hebdomadaire.

## Qualité (indice et poids)

En ce qui concerne la qualité des agneaux offerts, on a pu constater des variations importantes. Notamment en ce qui a trait à la classification et au

## Bilan de l'offre des agneaux Sem. 2009-01 à 2009-39



poids de vente. En effet, le poids moyen de vente des agneaux a connu une diminution marquée au cours de la période estivale. Le coût des intrants et la piètre qualité des fourrages aux cours des dernières années peuvent expliquer ce constat de même que la crainte de certains producteurs de voir leurs agneaux déclasser sur l'épaisseur de

gras de couverture. C'est en effet 76 % des agneaux lourds qui ont obtenus un indice de plus de 100 % en 2008-2009 pour la période analysée. Il s'agit d'une faible diminution par rapport à l'année précédente. On remarque que plus le poids des carcasses sont importants, plus la proportion d'agneaux ayant un indice supérieur à 100 tend à diminuer.

	Indice		Nb têtes
	< 100	> 100	
Catégorie 1 (<20 kg)	17%	83%	8546
Catégorie 2 (20 à 26 kg)	24%	76%	50811
Catégorie 3 (27 à 30 kg)	44%	56%	1207
poids > 30 kg	44%	56%	1207
	24%	76%	61771

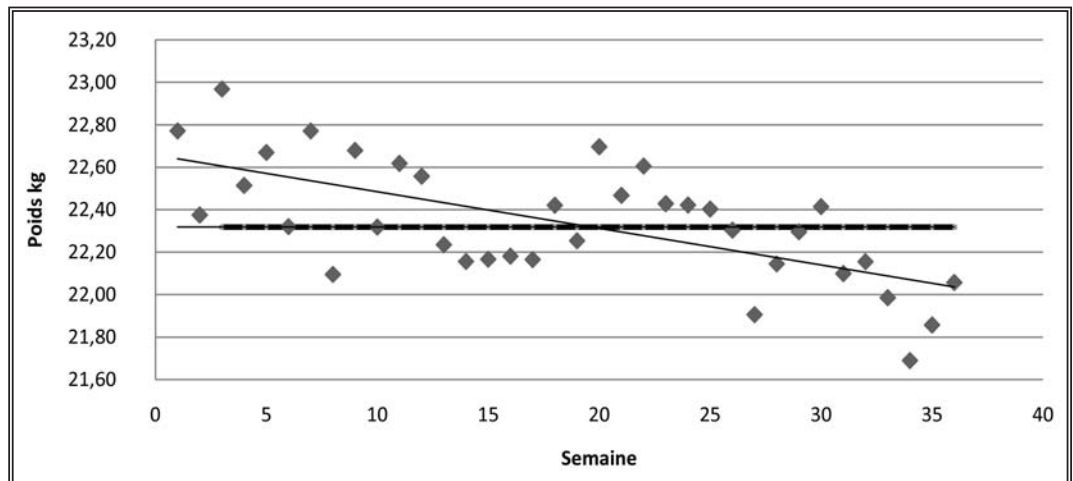


## Palier au problème d'approvisionnement

Devant les précédents constats, il est primordial d'assurer l'approvisionnement continu en agneaux lourds et leur qualité. Lors de la prochaine assemblée générale annuelle, les délégués seront invités à voter un mécanisme de prime pour les agneaux vendus en contrat annuel. Ce type de vente, engageant le producteur à livrer un minimum de 10 agneaux par période de 3 semaines, est le moyen privilégié pour assurer un approvisionnement continu des volumes d'agneaux. Les producteurs n'ayant pas la capacité de fournir autant d'agneaux sont invités à se regrouper avec d'autres producteurs. Ils pourront ainsi bénéficier du prix d'agneaux offerts en contrat annuel.

Par ailleurs, et suite aux trois rencontres de travail avec les acheteurs pour convenir des modifications à la Convention de mise en marché des agneaux lourds, une entente a été conclue avec en toile de fond, l'importance de l'approvisionnement mais également l'homogénéité et la qualité des agneaux. C'est ainsi que l'article 3.03 a été modifié afin d'inclure comme agneaux hors normes, tous les agneaux dont le poids est inférieur à celui demandé. Cette contrainte vient s'ajouter à celle des agneaux trop gras. Il sera plus que jamais important que

## Évolution du poids de vente des carcasses, 2009-01 à 2009-39



les producteurs pèsent leurs agneaux avant leur départ de la bergerie et annoncent leur poids réels de vente. Les agneaux de poids légers sans demande pour la semaine annoncée pourront ainsi être refoulés jusqu'à l'atteinte du poids demandé par les acheteurs et cela, sans pénalité.

À l'article 5.05, Les parties se sont finalement entendus afin d'appliquer un ajustement de 3 % à l'indice moyen de classification du producteur pour les agneaux non-classés lorsque l'acheteur en est responsable.

De plus, à l'article 6.02 une modulation a été apportée au calcul des compensations versées aux acheteurs suite à une condamnation partielle. Le poids total de la partie affectée est enlevé.

Finalement, le prix convenu pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 30 mai 2010 est de 7,67 \$/kg. Il s'agit d'une hausse de 3 % par rapport à la même période de l'année dernière. Ce prix sera réduit, en période de surplus, de 8 %, dont 3 % ira dans un fonds dédié à la promotion du produit.

Les parties ont retourné plusieurs sujets de travail au comité paritaire. L'établissement d'une nouvelle grille de classification et une proposition de modulation d'indice appliquée au poids ciblé de vente, figurent parmi ceux-ci. La Fédération et les acheteurs conviennent de travailler plus que jamais en toute transparence et à l'intérieur du cadre des règlements en vigueur.

*Dans les prochains mois, la Fédération travaillera activement à la définition d'une organisation de mise en marché dans les secteurs des agneaux de lait et légers. Les producteurs seront invités, dans le cadre de leurs assemblées régionales, à proposer des pistes de réflexion sur la structure à mettre en place. De même, l'organisation du transport des agneaux lourds figurera à l'ordre du jour de l'AGA. Une firme a été mandatée pour définir le portrait actuel du transport et proposer des moyens afin d'optimiser ce dernier.*



# Une formation hors du commun!

## PRODUCTION OVINE LAITIÈRE

Joannie Lassonde, technicienne agricole

On dit que le succès est composé de 10 % de bonnes idées et de 90 % d'efforts... Moi, je rêvais de partir pour la France afin d'approfondir mes connaissances sur les brebis laitières. J'allais devenir la première québécoise avec une formation spécialisée dans ce domaine!

Après avoir travaillé pendant deux ans à temps plein à la Fromagerie La Moutonnière à Ste-Hélène-de-Chester, j'avais déjà cumulé un bon bagage d'expériences sur le terrain et bien des connaissances. Ce travail enrichissant, jumelé à mon diplôme d'études collégiales en gestion et exploitation d'une entreprise agricole, me donnait déjà bien des avenues professionnelles intéressantes. Toutefois, le besoin de relever de grands défis étant plus fort que tout, j'ai décidé de me lancer dans une grande aventure qui allait me mener au pays du Roquefort et des brebis Lacaunes.

Vint le 90 % d'efforts... l'administration française! Après plusieurs mois de préparation et de paperasse, je m'envolai finalement pour la France en septembre 2008. J'allais passer les neuf prochains mois à Saint-Affrique, une jolie petite ville du sud de la France.

Le certificat de spécialisation «*technicien conseil en production laitière ovine*» a pour but de donner une formation spé-

cialisée et approfondie en techniques de conduite et de gestion des élevages ovins lait. La durée de la formation est de 980 heures dont 16 semaines au centre de formation.

On y aborde tous les thèmes reliés aux ovins lait, soit le contexte de la production laitière ovine (filère, prix du lait, politique agricole liée à la production), l'étude technico-économique globale de l'élevage ovin (élaboration de bilans technico-économiques, comparaison avec les références et analyses, propositions d'améliorations, étude des différents systèmes de production), la conduite technique de l'élevage (alimentation, gestion du pâturage, reproduction, génétique, bâtiments et salles de traite, élevage des agneaux et agnelles de renouvellement, procédures des contrôles de performances) et la qualité des produits (qualité chimique et bactériologique du lait, facteurs de conduite influençant la production de qualité, réglementation, cahier des charges des différents signes de qualité AOC, Labels, étude des voies de commercialisation des produits de qualité).

Tous les cours de soins aux animaux étaient traités par des vétérinaires spécialisés en brebis laitières. Nous avons rencontré environ 25 intervenants des organismes de la filière et fait de nombreuses visites en exploitations ainsi qu'en entreprises et ce, en plus des travaux pratiques sur le troupeau de la ferme de l'école.

S'ajoutant à la partie théorique, j'ai fait 3 semaines de stage en bergerie durant la période d'agnelage. Ma ferme était composée de 630 brebis laitières et ses instal-

lations étaient à la fine pointe de la technologie.

Vint ensuite 8 autres semaines de stages en milieu professionnel. J'ai choisi d'aller à UNOTEC, un organisme de contrôle laitier et suivi technique des élevages ovins lait. Ce fût pour moi une source d'apprentissage incontestable! J'ai eu la chance de visiter bon nombre de bergeries, de me plonger dans les registres d'élevage de ces exploitations, de discuter avec les producteurs et de participer aux échanges avec le conseiller.

Finalement, avec mon groupe, j'ai travaillé au commissariat aux ovins pendant 10 jours au Salon de l'Agriculture de Paris. Un séjour inoubliable!

Voilà donc mon succès à moi : la réussite de ce projet! Un gain bien au-delà du diplôme avec lequel je suis rentrée au pays... Maintenant riche de toutes ces nouvelles connaissances, mon but est de travailler au développement de la production ovine laitière au Québec. Un projet motivant et plein de défis! ■



Salon de l'Agriculture de Paris

# Le crampage...

## une condition à éliminer de votre élevage



CONFORMATION

Daniel Dion,

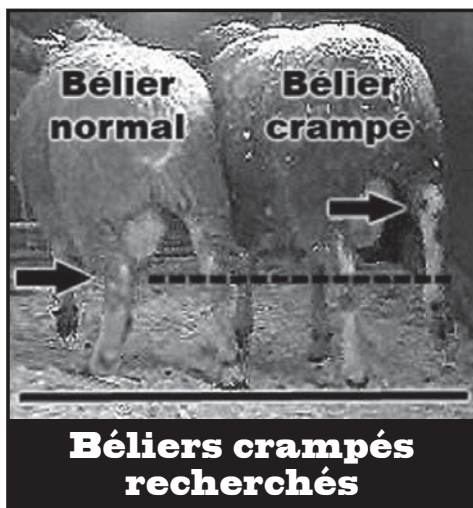
Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

### Ce que c'est...

Cliniquement, il s'agit d'une hyper flexion saccadée et spasmodique du ou des membres arrière. L'évolution de la condition n'est pas bien connue mais une fois sous sa forme plus sévère ou avancée, les animaux présentent de sérieuses difficultés à se déplacer et ceci peut faire en sorte qu'un mâle atteint ne soit pas en mesure de monter les femelles.

### Comment le repérer...

Notez comme l'amplitude du mouvement de la patte du bélier crampé est grande comparativement à celle du bélier normal. Cette flexion exagérée du jarret est généralement accompagnée par un mouvement latéral, soit vers le côté, en éloignement de l'animal. Dans les photos ci-bas, le mouvement est décortiqué pour une meilleure visualisation.



### Pourquoi ?

Un projet de recherche est actuellement en cours afin de mieux connaître la condition du crampage. La présence de lésions dans les articulations touchées entre autres vérifiée. Pour ce faire, l'équipe de recherche aura besoin de plusieurs béliers présentant le problème, idéalement à un stade relativement avancé. Les animaux retenus pour l'étude seront euthanasiés puis nécropsiés.

### Quels béliers ?

Si vous croyez avoir un animal qui présente la condition crampage, veuillez communiquer avec la responsable de projet, Mme Hélène Méthot du CEPOQ au 418.856.1200 poste 223. Quelques questions vous seront posées et une visite sera prévue pour voir l'animal. Si celui-ci répond aux critères de sélection, les arrangements seront pris pour le transporter à la Faculté de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe. Une compensation financière est prévue pour les béliers retenus pour nécropsie dans le cadre du projet.

### Pour plus d'informations...

[www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

[www.agneauduquebec.com/semrp](http://www.agneauduquebec.com/semrp)

### Partenaires du projet...



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

## Évaluation de la conformation... développement d'un service

### Projet

Développement de paramètres et d'outils d'évaluation de la conformation des ovins pour la mise en place d'un projet pilote de service d'évaluation de la conformation chez les moutons de race pure

### Objectif général

Améliorer la conformation des ovins pour optimiser les performances zootechniques du cheptel québécois.

### Objectifs spécifiques

1. Déterminer les mesures objectives de critères de conformation liés à la productivité optimale des ovins;
2. Développer des outils d'évaluation de la conformation;
3. Former d'éventuels évaluateurs de la conformation des ovins;

4. Mettre en place un projet pilote de service d'évaluation de la conformation des moutons de race pure;
5. Intégrer des critères de conformation dans GenOvis.

### Éleveurs recherchés

Les éleveurs membres de la SEMRPQ seront contactés afin de participer au développement de ce projet.

### Partenaires



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

# Projet : Diagnostic de l'industrie OVINE et élaboration d'un plan stratégique 2010-2015 pour le secteur ovin du Québec

PLAN STRATÉGIQUE

Daniel Dion, Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec  
et Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ

Le secteur ovin du Québec représenté par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) bénéficiaient de fonds du ministère suite aux retraits des jeux et loterie dans les expositions agricoles. Le Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés (PAFRAPD) voyait alors le jour avec un budget annuel déterminé par le secteur. La mise en place d'une nouvelle monture du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés demande aux requérants de participer à une réflexion ainsi qu'à une planification stratégique.

Les buts recherchés du programme sont de favoriser la détermination et l'atteinte des objectifs de développement des requérants, ainsi que la conception et la réalisation de projets novateurs et structurants afin d'améliorer la productivité, la rentabilité et la compétitivité des secteurs d'activité visés.

Au cours des dernières années, les requérants, la FPAMQ et la SEMRPQ, ainsi que le partenaire du secteur ovin (Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)) ont réalisé des plans d'affaires et de développement. Ils conviennent toutefois de combiner ces derniers dans le but de créer un plan stratégique du secteur, définissant ses orientations, ses besoins de recherche et financiers.

Il s'agit d'effectuer un diagnostic et une réflexion stratégiques qui doivent porter sur :

- Une description de la mission du secteur ovin, de ses 2 organismes et de son partenaire;
- Le contexte dans lequel évolue le secteur et les demandeurs ainsi que les principaux enjeux auxquels ils font face;
- La définition des orientations stratégiques, des objectifs et les axes d'intervention retenus;
- Les moyens envisagés pour accroître l'efficacité de l'utilisation de l'aide financière accordée au secteur;
- Les résultats visés au terme d'une période de cinq ans;
- Les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats.

Comme le secteur ovin demeure en croissance et que de nouveaux défis s'ajoutent à chacune de ses productions, l'élaboration d'un plan stratégique est le plus souhaitable. Élaboré à l'aide des bilans, des plans précédents et des constats obtenus grâce à un diagnostic de l'industrie, il sera un levier pour le secteur. De plus, il est souhaité d'entreprendre cette démarche le plus rapidement possible. La concertation qu'il implique permettra de rassembler les efforts des deux organismes requérants.

## Le processus de réalisation

Les requérants du secteur ont convenu d'utiliser le processus suivant :

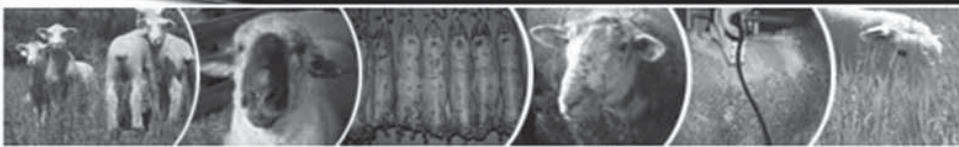
- Réalisation d'un diagnostic de secteur et de la performance des deux organismes notamment par :
  - Une description de la mission et de ses demandeurs;
  - Une description du contexte dans lequel évoluent le secteur et les demandeurs ainsi que les principaux enjeux auxquels ils font face.

Réalisation d'une planification stratégique notamment par :

- L'élaboration des objectifs et des moyens en vue de la rédaction d'un plan stratégique du secteur pour la période 2010 – 2015;
- La définition des orientations stratégiques, des objectifs et les axes d'intervention retenus;
- Les moyens envisagés pour accroître l'efficacité de l'utilisation de l'aide financière accordée au secteur;
- Les résultats visés au terme d'une période de cinq ans;
- Les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats;
- La réalisation d'un plan stratégique;
- La planification d'un bilan de mi-parcours et des mécanismes d'ajustements pour permettre la pérennité du plan stratégique.

**Financement du projet par :** Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés du MAPAQ.

# OVIPRO



## Services Conseils

### *Toute l'équipe OVIPRO était présente au Symposium...*

Les huit conseillers OVIPRO ainsi que toute l'équipe du CEPOQ étaient de la partie lors du symposium ovin tenu les 18 et 19 septembre derniers. Que ce soit lors de la journée des conférences, dans les autobus lors des circuits de visites de fermes ou encore lors de la journée du méchoui, il était difficile de les manquer vêtus de leur chemise bleue à l'effigie du CEPOQ!

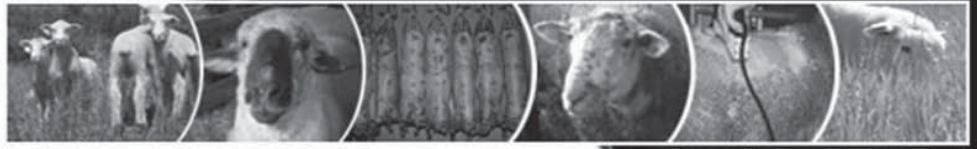
Leur présence au kiosque du CEPOQ le vendredi aura permis de répondre à de nombreuses questions concernant les services-conseils OVIPRO ou encore les services offerts dans le cadre du programme GenOvis. Bien d'autres échanges furent également tenus concernant la production ovine en général. La visite télévisuelle des infrastructures du CEPOQ par un diaporama au sein du kiosque a d'ailleurs été très appréciée des éleveurs qui n'avaient encore jamais visité le Centre d'expertise de La Pocatière. La présence des conseillers fut également bien aimée lors des visites des bergeries selon les commentaires recueillis. L'animation était, dans certains autobus, plus que dynamique à ce qu'ont dit certains participants aux circuits... Hum! Dans quel bus étiez-vous?

Voulant s'assurer que vous ayez la chance de les connaître et de connaître leur savoir-faire, les conseillers ont aussi participé à la tenue de plusieurs ateliers pratiques aux Bergeries Marovine et Highlanders où avait lieu le méchoui suivant les circuits d'autobus. On y retrouvait notamment un kiosque expliquant toute l'importance de produire des fourrages de bonne qualité, un atelier présentant la technique de mesure de l'épaisseur de gras dorsal et de l'œil de longe, un autre sur la régie d'élevage où l'on pouvait voir en primeur le cadran de régie adapté au programme sous photopériode et plusieurs autres. D'ailleurs, les sujets étaient tous abordés de façon interactive afin de rendre la journée allégée pour ceux qui avaient à se remettre du gala de la veille! ☺

L'opportunité de participer à ces deux journées de symposium a non seulement été profitable pour vous, mais aussi pour toute notre équipe du CEPOQ qui tient à s'assurer de vous offrir des services-conseils professionnels et de qualité répondant à chacun de vos besoins spécifiques. ■

Pour obtenir les services-conseils OVIPRO ou davantage d'information sur notre offre de services et les aides financières disponibles, contactez madame Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice, au 418-856-1200 poste 234 ou à [marie-josee.cimon@cepoq.com](mailto:marie-josee.cimon@cepoq.com), ou votre réseau Agriconseils au 1-866-680-1858.






## - Production caprine -

*Démonstration à la ferme par nos 3 conseillers spécialisés*

C'est le 12 septembre dernier que se tenait une journée d'information organisée pour les membres du Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec (RECBQ). La journée s'est déroulée à la Chèvrerie du Biquet au Centre-du-Québec et aura attiré plus d'une vingtaine de personnes... soleil y compris!

Nos trois conseillers en productions caprine et ovine, soit Yannick Bélanger, agr., André Charest, dta. et Nicolas Dupont, dta., étaient d'ailleurs de la partie et bien heureux d'y être. Invités pour la journée, ils ont présenté et expliqué par des démonstrations en chèvrerie quelques-unes des diverses techniques de régie de base de la production. On y retrouvait entre autres la pose du harnais marqueur, l'écornage des chevreaux, la taille des onglons ainsi qu'une démonstration de tatouage. La journée aura permis de répondre aux questions soulevées par les éleveurs sur plusieurs

sujets d'intérêt concernant la chèvre de boucherie. Ce fut aussi l'occasion pour les producteurs d'échanger entre eux ainsi qu'avec les conseillers présents lors du pique-nique qui se tenait à l'heure du dîner. Enfin, les intéressés avaient la possibilité d'en savoir davantage sur les services-conseils offerts en production caprine, mis sur pied en 2009, et sur les subventions disponibles via les réseaux Agriconseils de leur région. 



*Journée d'information organisée pour les membres du Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec*


**Concours Entreprise Or Argent Bronze : Annulé**

Devant le faible nombre de candidatures, les membres du comité de sélection n'ont pu obtenir un bassin suffisant pour la tenue dudit concours. Celui-ci a donc du être annulé. Tel que stipulé sur les informations du concours contenues dans le questionnaire, 10 entreprises devaient être présélectionnées pour les visites.

Le concours a été présenté dans plusieurs éditions de l'Ovin Québec ainsi que sur le site Internet, sans compter les conseillers OVIPRO qui ont fait un excellent travail dans la promotion du concours auprès de leurs clients. La date limite d'inscription a même été reportée

à deux reprises. Tous les efforts ont donc été déployés afin que ce concours ait lieu. Un concours de cette envergure mérite d'obtenir un nombre important de candidatures, ce qui n'a malheureusement pas été le cas. Ce dernier sera donc **reporté** pour une prochaine fois.

*Nous tenons à remercier les entreprises qui ont consacré de leur précieux temps afin de compléter le formulaire de participation.*

*Nous espérons que vous serez plus nombreux à participer à la prochaine édition!* 

# Les grands gagnants du concours « Mérite GenOvis »

**Robie Morel**, Coordonnateur secteur génétique et chargé de projets au CEPOQ  
**Cathy Thériault**, Responsable de la saisie des données du programme GenOvis  
et **Johanne Cameron** agr., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ

Lors du dernier Symposium Ovin Provincial tenu à Granby les 18 et 19 septembre 2009, le CEPOQ a dévoilé les récipiendaires du concours Mérite GenOvis, un concours qui en était déjà à sa 2<sup>e</sup> édition. Contrairement à la première édition tenue en 2006, où les éleveurs devaient s'inscrire pour y participer, cette fois, tous les éleveurs québécois inscrits au programme d'évaluation génétique GenOvis et dont la race respectait les critères d'admissibilité étaient automatiquement inscrits par défaut. Le bassin de sujets reproducteurs, de même que le nombre de troupeaux devenaient alors considérablement importants. Et, il fallait choisir la crème de la crème parmi ces passionnés de l'élevage et de la génétique! Les prix ont été dévoilés lors du Gala de l'industrie ovine tenu le 18 septembre au soir... Et en voici les résultats...

### Un bref rappel sur les règlements du concours

Évidemment, un concours d'une telle envergure ne pouvait être tenu sans appliquer des règles strictes et bien définies dès le départ. Ces règlements ont ainsi été publiés dès la fin du printemps sur le site Internet du CEPOQ ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)). Les races considérées pour le concours devaient avoir un minimum de 3 éleveurs (au Québec) et un total d'au moins 100 brebis. L'éleveur devait également avoir déjà adhéré au programme en date du 15 août 2009.

### Le concours était divisé en 9 catégories :

- Meilleure brebis maternelle, pour chaque race éligible
- Meilleur bélier paternel, pour chaque race éligible
- Meilleur troupeau maternel, pour chaque race éligible
- Meilleur troupeau paternel, pour chaque race éligible

### ET LES GRANDS PRIX ...

- Meilleure brebis maternelle Interrace
- Meilleur bélier paternel Interrace
- Meilleur troupeau maternel Interrace
- Meilleur troupeau prolifique Interrace
- Meilleur troupeau paternel Interrace

## Les meilleures brebis maternelles

Cette catégorie incluait toutes les races maternelles et maternelles prolifiques qui respectaient les critères d'admissibilité mentionnés ci-haut. Par ailleurs, seules les femelles qui avaient réalisé au moins 4 agnelages étaient éligibles. Afin de déterminer les brebis les plus méritantes, un pointage était calculé selon le nombre de kg d'agneaux sevrés/brebis/année et le positionnement de chacune (en pourcentage) pour l'indice de sélection maternel (ISM- calcul de mai 2009) et ce, à l'intérieur de chacune des races. Puisque plusieurs animaux étaient méritants, nous avons considéré important de mentionner les trois premières places pour chacune des races. Voici donc les grands gagnants ainsi que les deux mentions d'honneur!

### MEILLEURE FEMELLE ARCOTT RIDEAU

**1<sup>ière</sup> LAVR 391N – Propriété de : Domaine des Baliveaux**  
Cette brebis a eu 6 agnelages pour un total de 22 agneaux nés, dont 21 ont été sevrés. Son ISM se situe dans le 99% (3,36) et elle a sevré en moyenne 112,9 kg d'agneaux par année.



**2<sup>e</sup> RIDO 3782P** ISM = 99% (3,73) et 106,0 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Ferme Rido.

**3<sup>e</sup> RIDO 4252R** ISM = 99% (3,50) et 100,7 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Ferme Rido.

Moyenne provinciale de la race Arcott Rideau :  
52,6 kg sevrés/brebis/année

### MEILLEURE FEMELLE DORSET

**1<sup>ière</sup> SO 1685P – Propriété de : Ferme Robert Girard et Sofréni**  
Cette brebis a eu 5 agnelages pour un total de 13 agneaux nés dont 12 ont été sevrés. Son ISM se situe dans le 99% (4,61) et elle a sevré en moyenne 74,4 kg d'agneaux par année.



**2<sup>e</sup> OAI 332R** ISM = 94% (1,98) et 79,0 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Bergerie Fleuriault.

**3<sup>e</sup> WHV 12N** ISM = 99% (2,85) et 62,6 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Ferme Beausoleil.

Moyenne provinciale de la race Dorset :  
35,9 kg sevrés/brebis/année

## MEILLEURE FEMELLE NORTH COUNTRY CHEVIOT

1<sup>ère</sup> FPBI 40R – Propriété de : Ferme Bossiroy



Cette brebis a eu 4 agnelages pour un total de 9 agneaux nés dont 9 ont été sevrés. Son ISM se situe dans le 96% (2,68) et elle a sevré en moyenne 54,6 kg d'agneaux par année.

2<sup>e</sup> BYG 78M ISM = 94% (2,37) et 49,4 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Ferme Au Domaine.

3<sup>e</sup> BYG 84M ISM = 94% (2,41) et 45,3 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Ferme Au Domaine.

Moyenne provinciale de la race North Country Cheviot :  
33,1 kg sevrés/brebis/année

## MEILLEURE FEMELLE ROMANOV

1<sup>ère</sup> GMP 2311R – Propriété de : Ferme La Bergère



Cette brebis a eu 4 agnelages pour un total de 10 agneaux nés dont 10 ont été sevrés. Son ISM se situe dans le 99% (4,23) et elle a sevré en moyenne 86,0 kg d'agneaux par année.

## MEILLEURE FEMELLE ROMANOV - suite

2<sup>e</sup> FRAN 282N ISM = 99% (6,03) et 84,3 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Bergerie de L'Estrie.

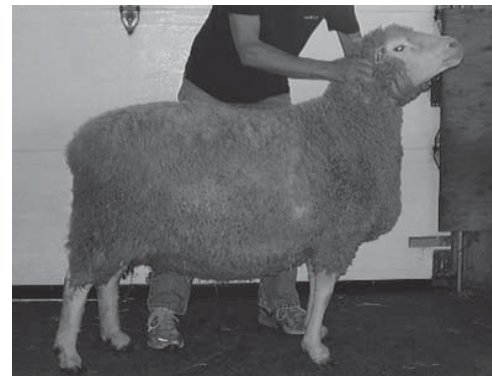
3<sup>e</sup> FRAN 12P ISM = 96% (2,37) et 90,9 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Bergerie de L'Estrie.

Moyenne provinciale de la race Romanov :  
55,3 kg sevrés/brebis/année

## MEILLEURE FEMELLE POLYPAY

1<sup>ère</sup> ALI 9240P – Propriété de : Ferme Alizée

Cette brebis a eu 5 agnelages pour un total de 11 agneaux nés dont 10 ont été sevrés. Son ISM se situe dans le 97% (1,84) et elle a sevré en moyenne 85,2 kg d'agneaux par année.



2<sup>e</sup> FSO 362P ISM = 99% (2,68) et 79,8 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Ferme Sayabec.

3<sup>e</sup> FSO 223N ISM = 99% (3,09) et 73,8 kg d'agneaux sevrés/an. Propriété de Ferme Sayabec.

Moyenne provinciale de la race Polypay :  
49,8 kg sevrés/brebis/année

## La meilleure brebis maternelle – Grand Prix Interrace

Seules les brebis qui terminaient premières dans chacune de leur race respective participaient à ce grand prix. Afin de déterminer une gagnante, chaque brebis a été évaluée sur sa conformation. Le pointage final a ainsi été calculé à partir de 50% de la note génétique-zootechique obtenue dans la catégorie « Brebis maternelle » et de 50% de la note obtenue sur la conformation.

**La grande gagnante  
Brebis Maternelle Interrace :  
SO 1685P**

**Propriété de :  
Ferme Robert Girard et Sofréni**

Du point de vue des performances génétiques et zootechiques (ISM et kg d'agneaux sevrés/brebis/année), cette brebis a obtenu une note de 95%. Lors de l'évaluation de conformation, cette dernière s'est mérité une note de 90%. Ainsi, sa note finale l'a placée au **premier rang avec un total de 92,5%**.



**Symposium Ovin 2009**

Concours Mérite GenOvis

*Meilleure Brebis Maternelle Interrace  
Sofréni 1685P*



Ferme Robert Girard et Sofréni  
Robert Girard et Sophie Bédard



## Les meilleurs béliers terminaux

Cette catégorie incluait toutes les races paternelles qui respectaient les critères d'admissibilité mentionnés ci-haut. Les béliers étaient jugés sur le GMQ moyen de leur progéniture, un minimum de 10 progénitures évaluées était requis pour que les mâles soient éligibles. Dans le calcul du pointage zootechnique et génétique, on considérait également le positionnement (en percentile) de l'animal pour l'indice de sélection croissance (ISC- calcul de mai 2009) et ce, à l'intérieur de chacune des races. Tout comme les races maternelles, les trois premières places pour chacune des races ont été dévoilées. Soulignons ici que seules les races Hampshire et Suffolk répondaient aux critères d'admissibilité, soit un minimum de 100 brebis évaluées provenant d'au moins trois troupeaux au Québec.

### MEILLEUR MÂLE HAMPSHIRE

1<sup>e</sup> MUC 56R - Propriété de : Ferme Joël Girard



Ce bélier a eu 76 progénitures dont le GMQ moyen est de 0,40 kg et son ISC se situe dans le 81% (1,40).

### MEILLEUR MÂLE HAMPSHIRE - suite

2<sup>e</sup> CPO 27T ISC = 91% (1,82), GMQ moyen de la progéniture = 0,35 kg (43 progénitures). Propriété de Bergerie Marovine.

3<sup>e</sup> MUC 1545T ISC = 88% (1,67). GMQ moyen de la progéniture = 0,34 kg (78 progénitures). Propriété de Ferme La Berrière.

Moyenne provinciale (GMQ) pour la race Hampshire : 0,294 kg

### MEILLEUR MÂLE SUFFOLK

1<sup>e</sup> SJM 21240S - Propriété de : Ferme Syljack

Ce bélier a eu 39 progénitures dont le GMQ moyen est de 0,55 kg et son ISC se situe dans le 95% (2,41).



2<sup>e</sup> WDS 101R ISC = 93% (2,28). GMQ moyen de la progéniture = 0,52 kg (17 progénitures). Propriété de Ferme Maple Star.

3<sup>e</sup> SJM 21628S ISC = 99% (3,95). GMQ moyen de la progéniture = 0,44 kg (40 progénitures). Propriété de Ferme Syljack.

Moyenne provinciale (GMQ) pour la race Suffolk : 0,396 kg

## Le meilleur bélier terminal – Grand Prix Interrace

Seuls les béliers qui terminaient premiers dans chacune de leur race respective participaient à ce grand prix. Ces derniers étaient aussi évalués sur leur conformation pour 50% de la note finale, l'autre 50% de la note étant alloué aux performances zootechniques et génétiques.

**Le grand gagnant**  
**Bélier Terminal Interrace :**  
**SJM 21240S**  
**Propriété de :**  
**Ferme Syljack**

Du point de vue des performances zootechniques et génétiques, ce bélier a obtenu une note de 92%, alors que sur sa conformation, il a obtenu un pointage de 90%. Sa note finale l'a donc placé **au premier rang avec 91 points.**



**Symposium Ovin 2009**

Concours Mérite GenOvis

*Meilleur Bélier Terminal Interrace*  
**Syljack 1240S**



**Ferme Syljack**  
**Jacquelin Moffat**



## Les meilleurs troupeaux maternels

Cette catégorie incluait toutes les races maternelles qui respectaient les critères d'admissibilité mentionnés au début de cet article. Également, le troupeau devait avoir un minimum de 30 brebis et il était jugé sur le nombre moyen de kg d'agneaux sevrés/brebis/année. Un gagnant par race et deux mentions d'honneur ont été dévoilés lors du Gala.

### RACE ARCOTT RIDEAU

**1<sup>ière</sup> Position : Ferme Rido**

Les 130 brebis de ce troupeau ont donné naissance à 484 agneaux en 2008 pour un kg d'agneaux sevrés moyen de 69,62 kg pour l'année 2008.

**2<sup>e</sup> Position : Domaine des Baliveaux**

69,20 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

**3<sup>e</sup> Position : Ferme Ovimax**

58,85 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

### RACE DORSET

**1<sup>ière</sup> Position : Ferme Feber**

Les 208 brebis de ce troupeau ont donné naissance à 391 agneaux en 2008 pour un kg d'agneaux sevrés moyen de 44,65 kg.

**2<sup>e</sup> Position : Ferme Lochette**

39,24 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

**3<sup>e</sup> Position : Ferme Guyline 2001**

37,63 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

### RACE NORTH COUNTRY CHEVIOT

**1<sup>ière</sup> Position : Ferme au Domaine**

Les 48 brebis de ce troupeau ont donné naissance à 84 agneaux en 2008 pour un kg d'agneaux sevrés moyen de 40,13 kg.

**2<sup>e</sup> Position : Ferme Léoflora**

24,93 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

**3<sup>e</sup> Position : Le 3<sup>e</sup> troupeau de cette race n'avait pas le minimum requis de 30 brebis.**

### RACE POLYPAY

**1<sup>ière</sup> Position : Ferme Alizée**

Les 174 brebis de ce troupeau ont donné naissance à 454 agneaux en 2008 pour un kg d'agneaux sevrés moyen de 70,15 kg.

**2<sup>e</sup> Position : Ferme Lenique**

48,84 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

**3<sup>e</sup> Position : Ferme Agronovie**

43,09 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

### RACE ROMANOV

**1<sup>ière</sup> Position : Bergerie de l'Estrie**

Les 208 brebis de ce troupeau ont donné naissance à 700 agneaux en 2008 pour un kg d'agneaux sevrés moyen de 63,43 kg.

**2<sup>e</sup> Position : Bergerie Ovigène**

63,04 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

**3<sup>e</sup> Position : Bergerie Marovine**

60,55 kg d'agneaux sevrés en moyenne/brebis en 2008.

## Le meilleur troupeau maternel Grand Prix Interrace

Cette catégorie incluait seulement les trois races maternelles suivantes, soit Dorset, North Country Cheviot et Polypay.

**Le grand gagnant du meilleur  
Troupeau Maternel Interrace :  
Ferme Alizée**



**Symposium Ovin 2009**

Concours Mérite GenOvis

*Meilleur Troupeau Maternel*



**Ferme Alizée**  
Genevieve Gauthier et Francis Bonnier  
Polypay



## Le meilleur troupeau maternel prolifique Grand Prix Interrace

Cette catégorie incluait seulement les deux races prolifiques éligibles, soit les races Arcott Rideau et Romanov.

**Le grand gagnant du meilleur  
Troupeau Maternel Prolifique Interrace :  
Ferme Rido**



### Symposium Ovin 2009

Concours Mérite GenOvis

*Meilleur Troupeau Maternel Prolifique*



*Ferme Rido  
Sonia Rieux et Luc Martin DeRoy  
Arcott Rideau*



## Les meilleurs troupeaux terminaux

Cette catégorie incluait toutes les races paternelles qui respectaient les critères d'admissibilité. Le troupeau devait être composé d'un minimum de 10 brebis ayant agnelé en 2008. Le pointage était alloué au meilleur GMQ moyen mesuré chez les agneaux nés en 2008. Seuls les troupeaux qui avaient évalué leurs agneaux sur l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal étaient éligibles à cette catégorie. Un gagnant par race et deux mentions d'honneur ont été présentés lors du Gala.

### RACE HAMPSHIRE

**1<sup>ère</sup> Position : Ferme Robert Girard**

Les 10 brebis de ce troupeau ont donné naissance à 22

agneaux en 2008 et le GMQ moyen de la progéniture a été de 0,39 kg.

**2<sup>e</sup> Position : Ferme Joël Girard**

GMQ moyen de 0,33 kg en 2008.

**3<sup>e</sup> Position : Bergerie Marovine**

GMQ moyen de 0,32 kg en 2008.

### RACE SUFFOLK

**1<sup>ère</sup> Position : Ferme Maple Star**

Les 10 brebis de ce troupeau ont donné naissance à 22 agneaux en 2008 dont le GMQ moyen était de 0,49 kg.

**2<sup>e</sup> Position : Ferme Robert Girard et Sofréni**

GMQ moyen de 0,42 kg en 2008.

**3<sup>e</sup> Position : Ferme Larry Mastine**

GMQ moyen de 0,41 kg en 2008.

## Le meilleur troupeau terminal - Grand Prix Interrace

Cette catégorie incluait les deux races paternelles Hampshire et Suffolk

**Le grand gagnant du meilleur  
Troupeau Terminal Interrace :  
Ferme Maple Star**



### Symposium Ovin 2009


Concours Mérite GenOvis

*Meilleur Troupeau Terminal*



*Ferme Maple Star  
David Mastine  
Suffolk*



En conclusion, le CEPOQ tient à féliciter tous les gagnants 2009. La 3<sup>e</sup> édition du grand concours Mérite GenOvis aura lieu lors du Symposium Ovin Provincial qui se tiendra en 2012, soit dans trois ans! Néanmoins, puisque ce genre de concours représente une tribune importante pour féliciter et récompenser les éleveurs qui travaillent fort et se passionnent pour la génétique, le CEPOQ a décidé de réitérer ce concours dès l'an prochain, mais toutefois sans cérémonie officielle! Ainsi, à chaque année, le CEPOQ publiera dans l'édition de l'Ovin Québec du mois d'octobre les méritants du « Prestige GenOvis », soit un concours soulignant les meilleurs béliers terminaux, brebis maternelles, troupeaux maternels et prolifiques, ainsi que les meilleurs troupeaux terminaux du Québec. Alors... poursuivez votre beau travail puisque dans moins d'un an, les données de vos élevages seront sous évaluation! 

# Levons le voile sur la listériose et *Listeria monocytogenes*, Question de réduire le risque...

La plupart des producteurs ovins ont un jour malheureusement vécu un ou des cas de listériose. Apparaissant généralement de façon sporadique, la listériose est difficile à contrecarrer lorsqu'elle survient puisque généralement, ce sont les aliments qui sont à l'origine du problème... Et retirer la source d'aliment, lorsque le silo est plein, que le fenil est bien rempli ou que le tour de la bergerie est couvert de balles enrobées... ce n'est pas toujours la solution! Lorsque les sujets d'un troupeau développent cette maladie grave, dont la progression est fulgurante, c'est habituellement l'ensilage qui est pointé du doigt. Mais pourquoi? Quels sont les facteurs qui favorisent la présence du pathogène de cette maladie dans l'élevage? Ce court texte « agro-microbiologique » a pour principal objectif de mieux vous expliquer la bactérie responsable de la maladie, *Listeria monocytogenes*, pour ensuite vous permettre de réduire les risques!

## Un bref rappel des dommages causés par *Listeria monocytogenes*

Sans entrer dans les détails de la maladie et du diagnostic, des éléments qui relèvent plutôt du domaine de la médecine vétérinaire, rappelons les principaux dommages que cette bactérie peut occasionner. Chez les ruminants, la maladie se présente généralement sous différentes formes : encéphalite (de type méningite), avortements (**attention : zoonose et contamination des autres femelles**), septicémies chez les jeunes agneaux, épidémies de conjonctivite, pneumonies et, dans de rares cas, mammites subcliniques. Heureusement, tous les animaux qui consomment des aliments contaminés par listéria ne développent pas la maladie. Toutefois, ils hébergent la bactérie dans leur intestin et constituent ainsi des « porteurs sains ». Il ne faut pas négliger cet aspect puisque ces derniers peuvent contaminer l'environnement. Ceci devient un problème si l'hygiène et les conditions ambiantes dans le bâtiment ne sont pas adéquates. Puisque différentes maladies présentent des signes similaires aux quelques symptômes mentionnés précédemment, il faut retenir que l'intervention rapide de votre vétérinaire est impérative pour que ce dernier pose un diagnostic fiable basé sur des analyses! N'hésitez donc pas à communiquer avec lui.

## Mieux connaître la bactérie responsable de la maladie pour la contrecarrer!

Maintenant, revenons à la source du pro-

blème... la bactérie nommée listéria. Si on l'examine, celle-ci prend la forme aussi inoffensive d'un petit bâtonnet à bout arrondi d'à peine 2 millièmes de millimètre de long. Dans la nature, on retrouve 7 formes de listéria dont la *Listeria monocytogenes*. Cette dernière peut être particulièrement dangereuse et occasionner des problématiques tant chez les ovins que d'autres espèces, voire même chez les humains (pensons uniquement à la crise des fromages fins qui a frappé le Québec en 2008!). Cette bactérie est largement présente dans l'environnement et très répandue dans la nature. Bien que son milieu de croissance favori soit la terre, on peut la retrouver sur les plantes, dans le sol (plutôt calcaire), dans les moisissures, dans l'eau douce ou l'eau de mer, sur les pâturages, dans la vase, les égouts, la litière, dans les fèces animales et humaines, sur les mangeoires de votre élevage, dans les abreuvoirs de vos animaux et même dans votre résidence, où elle peut proliférer sur les torchons, les drains, les aliments contaminés, dans le réfrigérateur, sur les murs, sur la vadrouille du plancher et même... sur votre brosse à dents! Notons toutefois que l'un des réservoirs naturels où l'on retrouve listéria en plus grand nombre est sans aucun doute le sol et le système digestif des mammifères.

Un rappel microbiologique... En présence de conditions favorables, toute bactérie a la capacité de se reproduire très rapidement en se divisant en deux; la multiplication de ces minuscules pathogènes peut

donc être fulgurante. De plus, *Listeria monocytogenes* possède des caractéristiques qui lui permettent d'être particulièrement résistante à diverses conditions dans lesquels la plupart des pathogènes n'arrivent généralement pas à se reproduire, ou du moins à survivre. Bien que la température optimale pour son développement se situe aux environs de 30°C à 40°C (la population double alors en moins de 30 minutes), elle peut se multiplier à une température aussi basse que -0,4°C; son développement est alors seulement plus lent. La chaîne du froid ne lui fait donc pas très peur dans l'industrie agroalimentaire. Par ailleurs, ajoutons que listéria est en mesure de supporter d'importantes doses de sel... Elle peut ainsi coloniser aisément les saumures de certains produits destinés à la consommation humaine. Par ailleurs, listéria peut survivre très longtemps dans l'environnement extérieur alors qu'on a répertorié des durées de vie de plus de deux ans dans le sol, même s'il est sec, de plus de 16 mois dans les excréments et de plus de 200 jours dans la paille sèche. Ainsi, en présence de matière organique, d'une surface poreuse lui fournissant suffisamment d'oxygène et d'un pH supérieur à 4,5 et inférieur à 9,6, elle se développe aisément, même en période fraîche!

Heureusement, certaines conditions lui sont très défavorables, notamment l'acidité (pH < 4,0), la pasteurisation et les désinfectants usuels. Il existe ainsi certaines avenues permettant de contrecarrer listéria, et surtout d'éviter de l'introduire dans

l'alimentation de votre bétail puisque la voie orale est inévitablement la porte d'entrée de cette bactérie pathogène.

perdes de matière sèche qui surviennent lors de la conservation, ce qui permet simultanément d'optimiser la valeur alimentaire de vos fourrages.

Ce que listéria préfère pour sa multiplication ...	Ce que listéria rebute
Les sols et milieux humides	Les détergents usuels
La matière organique, la boue, le fumier, le lisier, la moisissure et les aliments humides contaminés	Les aliments sans contaminant et bien entreposés (sans terre, bien sec dans le cas du foin, sans charogne ou fumier...)
Un large éventail de températures : -0,4°C à 40°C	La chaleur élevée (pasteurisation : 15 secondes à 72°C)
Un milieu alcalin, à pH faible	L'acidité élevée (pH < 4,0)
Les ensilages ratés : pH >5,0-6,0	Les ensilages bien conservés : pH acide < 4,0

### La source de la contamination pour vos animaux

Évidemment, la contamination se fait par voie digestive. Ainsi, les animaux peuvent être contaminés par l'herbe, l'eau et les fourrages servis à la ferme. Notons que la listériose peut survenir en automne et au printemps pour les ruminants au pâturage (pâturages contaminés par la boue contenant de la listéria) mais que, la plupart du temps c'est en bergerie, selon le type d'alimentation servie. Comme l'indique le tableau ci-haut, il est évident que les ensilages mal conservés constituent l'environnement le plus propice à la croissance de *listeria monocytogenes*. Voilà pourquoi ces derniers sont souvent pointés du doigt. Néanmoins, un foin sec entreposé dans de mauvaises conditions, soit trop humide, pourri ou contenant des contaminants, est tout aussi à risque qu'un mauvais ensilage... Ainsi, listéria proliférera dans les endroits les plus favorables à sa survie. Alors, pour réduire les risques de contamination, il faut agir en prévention et ce, sur plusieurs points : l'entretien de la prairie, la récolte, l'entreposage, favoriser une bonne fermentation (dans le cas des ensilages), la reprise et finalement, la distribution des aliments.

### Maîtriser le risque par la prévention avant et lors de la production

Puisqu'on retrouve la bactérie surtout dans la terre, les mesures limitant l'incorporation de cette dernière dans les aliments sont les plus ciblées. Les règles de prévention qui suivent permettent non seulement de réduire le risque bactériologique lié à listéria, mais visent également à réduire les

### 1. Entretien de la prairie et précautions lors de l'épandage de fumier.

Bien que ceci semble anodin, les buttes créées par les terriers de taupes, de marmottes ou autres rongeurs de prairies, représentent une source potentiellement élevée de contamination pour vos fourrages! Le hersage des « taupinières », de même que la destruction des habitats ou l'éloignement de ces invités non désirables peut contribuer à améliorer la qualité de votre récolte, ainsi qu'à réduire la frustration liée au bris potentiel de votre machinerie agricole! Autre élément de prévention essentiel : l'épandage du fumier sur les prairies. Lors de l'application de fumier solide, il faut s'assurer de limiter l'épandage de grosses « mottes » de fumier qui prendront plus de temps à se décomposer et qui risquent ainsi d'être ramassées lors d'une prochaine récolte de fourrages. Seule l'application de fumier bien composté ou encore l'utilisation d'une machinerie bien ajustée et adéquate pour le fumier solide permettront de réduire ces risques. Rappelons-nous que la présence de cette matière organique humide (fumier) favorisera la prolifération de listéria dans l'aliment.

### 2. La coupe du fourrage, deuxième ligne de prévention.

Différents moyens relativement simples peuvent être mis en application lors de la récolte des fourrages. Premier élément : un bon entretien de la machinerie, et des couteaux bien affilés sur le matériel de fauche permettront d'éviter « l'arrachement » de la plante et favoriseront plutôt une coupe franche à la hauteur adéquate. On recommande également d'ajuster la hauteur de la barre de coupe afin d'être à au moins 6 à 7 cm du sol pour

le fourrage et au moins 20 cm pour l'ensilage de maïs. Le fanage et le retournement des andains sont inévitablement des étapes qui favorisent l'incorporation de terre à la récolte. Ces étapes devraient donc être effectuées avec précaution et ce, dans l'objectif d'éviter que le matériel aratoire gratte le sol. En tout temps, on devrait éviter de rouler sur le fourrage coupé, particulièrement dans les endroits plus humides et boueux du champ. Le chantier de récolte devrait donc prioriser l'utilisation de « sentiers » pour le passage et la circulation des remorques. Pour les producteurs récoltant des fourrages annuels ou des prairies de première année (racines moins bien implantées), toutes les préventions décrites au préalable doivent être respectées. Il faut opter pour une coupe franche et bien planifiée.

*Pour réduire le risque lié à listéria, les mesures limitant l'incorporation de terre dans les aliments sont ciblées.*

### 3. Récolte, entreposage et fermentation... les principales lignes de prévention.

Une récolte bien effectuée et un entreposage adéquat sont certainement les points critiques de la lutte contre listéria. Rappelons-nous que l'ensilage est un mode de conservation basé sur une acidification rapide favorisant une bonne conservation du fourrage. L'acidification est un phénomène naturel qui se produit en absence d'oxygène par l'activité fermentaire des bactéries naturellement présentes sur les fourrages; elles fermentent les sucres présents dans les plantes. Il est donc essentiel que le système d'entreposage de l'ensilage soit étanche à l'oxygène et ce, afin de favoriser une chute rapide du pH. Sous des conditions anaérobiques (sans oxygène), avec des plantes fauchées au bon stade (haut niveau de sucres) et surtout à un taux d'humidité adéquat, le phénomène d'acidification causé par la fermentation est rapide et devrait permettre d'atteindre, en moins de 4 jours, un pH seuil de stabilité, soit un pH inférieur à 4,0. À ce niveau d'acidité, le pH de l'ensilage empêche le développement de listéria et peut aussi potentiellement détruire une partie des bactéries indésirables qui pourraient déjà s'y retrouver. Si le pH final se retrouve à des valeurs supérieures à 5,0, ceci est un indicatif que la fermentation ne s'est pas bien déroulée. La mesure du pH d'un ensilage est ainsi un bon indicateur de la qualité de conservation et, indirectement,

de sa valeur nutritive. Quelles conditions favorisent les mauvaises fermentations et la croissance de listéria?

**Un ensilage trop sec.** Un fourrage trop sec sera difficile à « compacter » ou se tassera moins intensément dans un silo horizontal ou vertical. Il contiendra ainsi plus d'oxygène qu'un fourrage humide bien tassé, ce qui compromettra la fermentation. En plus de favoriser la croissance de moisissures, de toxines et de listéria, on peut observer une augmentation de la température, ce qui a pour effet néfaste de brûler les sucres solubles et de réduire la digestibilité de l'aliment. Généralement, ce sont les fourrages trop matures ou un assèchement prématuré des andins sur la prairie (lors de temps sec) qui seront les facteurs propices à produire ces ensilages trop secs. Dans un tel cas, on devrait opter pour une finesse de hachage plus grande (si la culture est mise en silo), ce qui favorisera le tassement et une libération plus rapide des sucres de la plante pour la fermentation (herbe = brins de 5 cm ; maïs = brins de 1 à 2 cm). L'utilisation de conservateurs favorisant la chute du pH peut aussi être envisagée.

**Un ensilage trop humide.** L'humidité d'un ensilage devrait toujours être visée selon son mode d'entreposage. Les milieux humides favorisent le développement d'une flore butyrique indésirable. Celle-ci appartient à la famille des clostridies qui proviennent, tout comme listéria, de spores apportées par la terre lors de la récolte. Lorsque les bactéries butyriques entrent en action, elles ont la mauvaise propriété de remonter le pH de l'ensilage ( $\uparrow$ pH = multiplication de listéria). Elles réduisent également la qualité nutritive de l'aliment et augmentent considérablement le taux de perte sous forme de gaz. Les ensilages humides dégradés par les bactéries butyriques ont une odeur âcre et nauséabonde qui imprègne la peau et les vêtements. Bien que non toxique pour les animaux, on devrait retrouver moins de 0,1% (base MS) d'acide butyrique dans les ensilages. Au-delà de 0,5%, on a un bon indicateur de dégradation de la qualité nutritive de l'aliment et un risque accru de listériose... à voir sur vos analyses! Autre élément : lors des analyses de fourrage, un taux de cendres anormalement élevé peut aussi être un indicateur d'une contamination par de la terre.

### Le type de plante ensilée et sa maturité.

Une plante trop mature sera généralement trop sèche, ce qui favorisera de mauvaises fermentations. Néanmoins, la maturité de la plante joue un rôle bien plus grand sur le pouvoir d'acidification de l'ensilage. Pour obtenir une fermentation efficace, on a besoin de sucres. Or, dans les plantes matures, on retrouve moins de ces derniers, ce qui rend la fermentation moins rapide. La fauche devrait, lorsque possible, être réalisée quand la plante est jeune et riche en sucres. Contrairement à la légende urbaine, l'ensilage d'herbe constitue un plus grand danger de contamination à listéria que l'ensilage de maïs. D'une part, l'herbe contient beaucoup moins de sucres que les plants de maïs (grains riches en amidon), le mode de récolte est beaucoup plus à risque d'incorporer de la terre et finalement, le stade où la richesse en sucres des plantes est maximale est bref chez les plantes fourragères... Et ce stade de maturité optimal ne coïncide pas toujours avec les périodes de beau temps que nous accorde peu souvent Dame Nature! Autre élément : la luzerne contient beaucoup de calcium, un élément tampon nuisant à la réduction du pH de l'ensilage. Il est donc essentiel que cette plante fourragère soit fauchée au bon stade et à un taux d'humidité adéquat. Notons que des plantes fourragères telles les graminées fermenteront beaucoup mieux que la luzerne. Parmi les différentes plantes fourragères, on peut dire que le potentiel d'acidification va dans ce sens : potentiel d'acidification élevé – maïs > fléole > trèfle rouge > luzerne.

Par ailleurs, on peut préciser que dans le champ, le plant de maïs vert est généralement plus contaminé par listéria que l'herbe fraîche. En effet, puisque le maïs atteint sa maturité à l'automne, cette culture

a plus de temps pour subir une contamination « naturelle » par la poussière. Cependant, lors de la récolte, le haut niveau de sucres de l'ensilage de maïs a la propriété de favoriser une chute rapide du pH vers un seuil de stabilité favorisant sa conservation, ce qui inhibe et élimine une bonne partie des listérias. Néanmoins, si les opérations de récolte, d'entreposage et de reprise de l'ensilage de maïs sont inadéquates, cet aliment s'avèrera très dangereux pour les animaux.

**Un mauvais chantier de travail.** Tout doit être mis en œuvre pour éviter la contamination par la terre et favoriser un bon entassement du fourrage, de même qu'un entreposage rapide sans oxygène. Le chantier de travail doit donc être bien organisé pour favoriser un tassage énergétique dans tous les types de silos. S'il y a présence de poches d'air (fermeture des sacs ou boudins, silo mal compacté, trous dans les balles enrobées), l'ensilage peut se détériorer, ce qui favorise la prolifération de moisissures et de listéria. Pour les producteurs utilisant les silos horizontaux (silo fosse) ou encore des silos meules, il est primordial de s'assurer que la machinerie utilisée pour le tassage ne soit pas en contact continu avec de la boue (sur les roues). Une fois la compaction terminée, on devrait recouvrir rapidement l'ensilage avec une bâche de qualité.

Pour les balles humides, elles devraient être pressées avec une densité homogène et être ramassées et enrobées idéalement dans les deux à cinq heures suivant la coupe. Un mauvais enrubannage crée un aliment à risque. Dans les balles enrobées, la façon dont listéria survie et se développe demeure encore mal connue. Une prévention sans faille est donc difficile. Le

Le tableau suivant est un bref rappel du taux d'humidité à respecter selon le système d'entreposage.

Type d'entreposage	Type d'ensilage	Taux d'humidité
Silo meule	Humide	70 - 75%
Silo horizontal	Préfané-humide	68 - 70%
Silo vertical traditionnel	Préfané	60 - 70%
Silo hermétique	Demi-sec	40 - 60%
Balles enveloppées (grosses balles)	Demi-sec	40 - 60%
Silo boudin (type Ag-Bag)	Tous	40 à 75%
Foin sec	-	12 - 15%

risque semble toutefois être réduit lorsque le produit atteint 40 à 45% de matière sèche. Le préfanage est donc essentiel! À des taux d'humidité supérieurs, les balles se déforment, favorisant ainsi l'entrée de l'oxygène et la dégradation du fourrage, la croissance de bactéries butyriques et de listéria. Dans tous les cas, un bon enrubannage, une manipulation adéquate (réparer les trous) et un stockage adéquat (sur le côté plat) favoriseront la qualité de la conservation. C'est généralement en périphérie de la balle que le pH sera plus élevé par une présence plus importante d'oxygène. Les parties altérées contiendront potentiellement plus de listéria; il importe donc de trier les parties périmées et de ne pas les servir aux animaux. Bien que les balles enrobées représentent un système efficace et peu coûteux, il faut se rappeler que ce type d'aliment représente un risque plus élevé de listéria, surtout si la récolte est effectuée sous de mauvaises conditions.


**4. La reprise de l'ensilage, la distribution et l'hygiène.** Dès qu'arrive le moment de la reprise, on expose l'ensilage à l'oxygène, ce qui provoque la remontée du pH et une nouvelle altération de l'aliment. Puisque le processus de fermentation de l'ensilage prend environ trois semaines, on ne devrait pas servir l'aliment durant cette période. Pour les silos tours, afin d'éviter la dégradation entre les repas, la taille du silo

doit favoriser la reprise d'au minimum 2 à 3 pouces par jour. La taille du silo doit donc correspondre à la quantité de matière sèche consommée par jour par le troupeau. Pour les silos de type « Ag-Bag » et les silos verticaux, le diamètre ou la largeur doivent être soigneusement calculés et la reprise doit représenter au moins 6 pouces par jour. En ce qui concerne les balles rondes ou carrées, si elles ne sont pas consommées en un seul jour, on devrait prendre soin de refermer adéquatement le plastique à l'extrémité du boudin pour limiter l'exposition à l'oxygène. Dans tous les cas, on devrait éviter de servir aux animaux les parties détériorées. N'oublions pas que l'ensilage dégradé et laissé dans les distributeurs d'aliments peut contaminer l'ensilage de bonne qualité, ce qui entraîne la perpétuation du problème.

À chaque jour, on devrait prendre de bonnes précautions pour le nettoyage des auge. En période chaude, les refus devraient être enlevés même deux fois par jour. Et, dans le « meilleur des mondes », les refus ne devraient pas être rejetés dans les parquets... bien que ce soit la solution la plus rapide et la plus répandue! L'hygiène des parquets demeure essentielle à la lutte contre listéria. Un système d'alimentation limitant le gaspillage et la contamination du paillis et de l'eau représente ainsi une autre ligne de prévention. Dans tous les

cas, les sources d'abreuvement représentent des points favorables à la croissance de listéria (salive, débris de fourrage, poussières, ...). Les abreuvoirs devraient donc être nettoyés quotidiennement. Si la ferme est alimentée par un puits de surface, la qualité de l'eau devrait faire l'objet d'analyses périodiques et ce, pour lutter contre bien d'autres pathogènes que listéria!

### **En conclusion... malgré tout, il ne faut pas paniquer...**

Parce que listéria se retrouve partout dans l'environnement et que la fréquence des animaux atteints demeure faible! Lorsqu'un fourrage est contaminé par listéria, on ne peut le voir ni le sentir et aucun élément n'existe pour les assainir. Si le seul aliment servi est fortement contaminé, la listériose peut frapper! Dans les troupeaux ovins ou caprins, la listériose peut parfois prendre l'allure d'une épidémie, causant de lourdes pertes. Ainsi, en début d'hiver, un producteur qui se retrouve en présence d'ensilage ou de balles enrobées fortement contaminées risque d'avoir un hiver difficile. Ses choix : poursuivre la distribution de l'aliment et gérer les « mortalités », trier les aliments périmés ou racheter une récolte... Puisque ces options ne sont pas complètement logiques ni viables pour l'entreprise, mieux vaut gérer la question avant la récolte! 

## **Les signes avant-coureurs que le berger peut observer et qui annoncent une encéphalite causée par listéria (appelez rapidement le vétérinaire dès les premiers signes!)**

- Une oreille qui commence à baisser : elle devient légèrement plus basse que l'autre;
- L'animal ne se rend pas en ligne droite à la mangeoire. Lorsqu'il se lève, il part d'un côté;
- L'animal se place dans la mangeoire ou près d'un abreuvoir, mais il ne mange ni ne boit;
- L'animal se tient en retrait, la tête contre ou entre deux barrières sans bouger;
- L'animal a les flancs creux et semble anorexique;
- L'animal se tient dans un coin du parquet sans bouger, la tête légèrement repliée sur le côté;
- L'animal commence à tourner en rond légèrement;
- L'animal présente une difficulté de mastication et une salivation excessive;
- L'animal a une oreille complètement baissée, un côté facial paralysé, un fort écoulement de bave du côté paralysé de la gueule (à ce moment, il ne peut ni boire ni manger) ;
- L'animal semble présenter du strabisme (un œil qui louche), semble aveugle ou présente une conjonctivite;
- L'animal pousse la tête contre des objets immobiles. Il trébuche et marche en cercle;
- L'animal a peu d'équilibre. Il marche sans coordination et tombe par terre.

# Finalité du projet agnelles de remplacement : deux lactations plus tard...

Le dernier article sur ce projet d'agnelles de remplacement remonte à l'automne 2008, alors que je vous dévoilais les résultats sur les performances de reproduction et de lactation suite à un premier agnelage.

**Léda Villeneuve**, agr., M.Sc., adjointe à la recherche CEPOQ avec la collaboration de **Dany Cinq-Mars**, agr. Ph.D. professeur à l'Université Laval et **Pierre Lacasse**, Ph.D. chercheur au Centre de R&D sur le bovin laitier et le porc à Sherbrooke

RECHERCHE

## Une deuxième lactation plus tard... la restriction entre l'âge de 60 et 135 jours a-t-elle un impact sur la production laitière et les performances de reproduction?



À titre de rappel, suivant le premier agnelage, aucune différence n'avait été perçue entre les trois groupes d'agnelles et ce, pour tous les paramètres zootechniques étudiés. Les mères et leurs agneaux avaient performé de façon similaire entre les traitements. Au niveau de la production laitière, nous avons observé une tendance à l'effet que les agnelles des groupes R (restriction avec fourrage de moyenne qualité) et F (restriction avec fourrage de bonne qualité) produisaient plus de lait que celles provenant du traitement E ayant été nourries à volonté. Je vous présente aujourd'hui les résultats finaux du projet de recherche.

### PERFORMANCES DE REPRODUCTION ET DE LACTATION... 2<sup>E</sup> CYCLE!

Les mêmes paramètres de reproduction évalués lors de la première saillie ont été compilés suivant la seconde mise-bas (tableau 1). Une fois de plus, la majorité des paramètres ne diffèrent pas d'un groupe à l'autre. L'âge à l'agnelage est le seul paramètre indiquant une différence entre les traitements. Toutefois, comme ce paramètre n'était pas diffé-

rent au cours du premier agnelage, il est possible que cette différence ne puisse s'expliquer sur une base physiologique et que les traitements offerts entre l'âge de 60 et 135 jours ne sont probablement pas responsables du fait que les agnelles du groupe F aient été saillies plus rapidement. La différence d'âge entre les traitements pour ce paramètre est autour de 12 jours. Physiologiquement, cet écart n'est pas très important au niveau

des performances de reproduction. Pour les performances des agneaux, cette fois, nous avons observé quelques différences (tableau 2). Le poids à la naissance ainsi que le poids au sevrage ne diffèrent pas significativement entre les traitements. Toutefois, au niveau du GMQ, les agneaux du traitement R ont fait un meilleur GMQ que ceux du traitement F (424 g/j vs 369 g/j). Puis, en ce qui a trait au gain total effectué par les agneaux, on observe une différence significative entre les agneaux issus du groupe R (24,03 kg de gain) comparativement aux agneaux du groupe F (20,61 kg de gain).

De plus, lors de l'analyse des données, il s'est avéré que les agneaux du groupe F étaient légèrement plus vieux au sevrage que ceux du groupe R. Le meilleur gain aurait du être attribué au groupe le plus âgé. Or, ce n'est pas le cas. Il semble donc que la production laitière plus abondante des agnelles du groupe R ait fait la différence. En effet, si on regarde la figure 1, on peut voir que le groupe R est en tête du graphique. Par notre analyse des comparaisons, nous avons une production laitière standardisée supérieure pour les agnelles R et F comparativement à celles du

Tableau 1. Données de reproduction de la 2<sup>e</sup> saillie relatives aux brebis nourries selon trois rations alimentaires entre le sevrage et l'âge de 135 jours

Paramètres	Traitement <sup>1</sup>			± SEM <sup>2</sup>	Effet traitement	Comparaisons	
	E	R	F			E vs R-F	R vs F
Nombre <sup>3</sup>	7/7	6/7	8/9	-	-	-	-
Taux de gestation (%)	100	85,71	88,89	11,17	NS <sup>4</sup>	NS	NS
Âge à l'agnelage (j)	751,14	747,33	738,88	3,02	S <sup>5</sup>	S	S
Nombre d'agneaux nés / brebis	1,43	1,50	1,50	0,22	NS	NS	NS
Poids moyen de la portée (kg)	5,57	5,29	5,59	0,48	NS	NS	NS
État de chair - agnelage (1 à 5)	3,50	3,54	3,75	0,12	NS	NS	NS
État de chair - sevrage (1 à 5)	2,89	3,00	3,03	0,12	NS	NS	NS
Poids - agnelage (kg)	82,46	82,23	83,50	3,34	NS	NS	NS
Poids - tarissement (kg)	75,11	73,43	76,78	3,07	NS	NS	NS

<sup>1</sup> E=Engraissement avec fourrage de moyenne qualité et concentrés à volonté, R=Restriction avec un fourrage de moyenne qualité, F=Fourrage de bonne qualité à volonté et restriction des concentrés

<sup>2</sup> Mesure de dispersion des données autour de la moyenne

<sup>3</sup> Nb de brebis envoyées à la saillie/Nb de brebis ayant mis bas

<sup>4</sup> NS = non significatif (P>0,10)

<sup>5</sup> S= significatif (P<0,05)

groupe E. Un phénomène qui n'avait démontré qu'une tendance lors de la première lactation sans avoir donné de résultats significatifs. De plus, les agnelles R ont démontré aussi une supériorité de production laitière comparativement aux agnelles F. La méthode statistique utilisée ne permet de comparer que E vs R et F ainsi que R vs F. Ainsi, il n'était pas possible de vérifier la différence entre E et R uniquement. Au niveau des composantes laitières, comme ce fut le cas lors de la première lactation, le taux de gras et de protéine du lait est similaire entre les trois groupes (tableau 3).

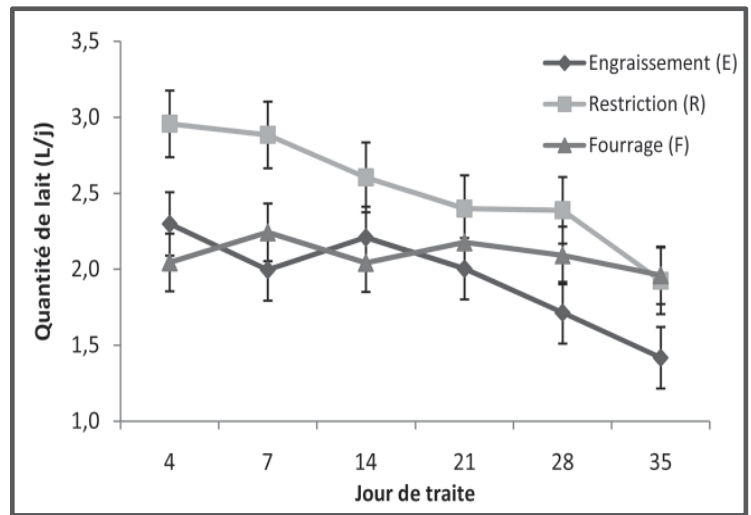
**RAPPEL** sur la production laitière standardisée : la production totale brute de chaque sujet a été standardisée en fonction de son contenu réel en gras et en protéine. Ainsi, la production laitière standard possède une concentration énergétique identique, ce qui la rend comparable entre les sujets.

### CONCLUSIONS DE LA DERNIÈRE PHASE DU PROJET... ET RETOUR SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Dans la littérature scientifique, rares sont les études qui ont évalué l'impact d'une restriction alimentaire avant la puberté, sur plus d'une lactation. Ainsi, les résultats de cette étude sont intéressants dans le sens où la restriction alimentaire en

bas âge n'altère pas les performances de reproduction et ce, sur 2 lactations. De même, il apparaît que les brebis ayant été restreintes en bas âge ont une production laitière supérieure aux brebis ayant été nourries à volonté suivant leur sevrage, et cette augmentation de production laitière se démarque davantage à la seconde lactation.

Globalement, ce projet nous a permis d'observer que la restriction alimentaire entre l'âge de 2 et 4½ mois chez l'agneille destinée au remplacement n'affecte pas ses performances de croissance en plus de permettre une réduction des coûts reliés à l'alimentation au cours de la période de croissance. Cette situation reste fort intéressante d'un point de vue économique, vu le coût actuel des grains. Rappelez-vous la capacité des agnelles à faire une croissance compensatrice... une bonne restriction suivie d'une période de réalimentation adéquate vous permet-



**Figure 1.** Production laitière standardisée de la seconde lactation. Les petites barres verticales correspondent à la dispersion des données autour de chacun des points. Lorsque les barres d'un traitement rejoignent celles d'un autre traitement, alors ces traitements ne sont pas différents entre eux.

tra de produire des agnelles prêtes pour la saillie à 8 mois au même titre mais à moindre coût que si elles n'avaient pas été restreintes.

De plus, cette restriction alimentaire permet un développement mammaire plus adéquat pour certains paramètres et subséquemment, une production laitière qui tend à être supérieure au cours de la première lactation et qui se précise au cours de la seconde lactation. Concrètement, ces résultats sont très intéressants tant pour les producteurs d'agneaux commerciaux qui assurent eux-mêmes le remplacement de leur troupeau, tant pour les producteurs de races pures qui produisent des agnelles de remplacement qui seront vendues aux producteurs commerciaux.

Ainsi, il apparaît clairement que pour assurer une qualité des sujets de remplacement, les agnelles ne devront plus être élevées de la même manière qu'un agneau lourd, et ce, tout de suite après le sevrage. Il faut porter une attention particulière à l'élevage des femelles de remplacement et c'est par l'entremise d'un programme alimentaire adapté que vous y parviendrez. Demandez l'aide de votre conseiller ou conseillère pour établir de bonnes rations qui permettront à vos agnelles d'atteindre le GMQ optimal pour le développement de leur glande mammaire. *Petite agnelle deviendra grande... et laitière!*

**Tableau 2.** Données zootechniques des agneaux issus de la 2<sup>e</sup> saillie

Paramètres	Traitement <sup>1</sup>			± SEM <sup>2</sup>	Effet traitement	Comparaisons	
	E	R	F			E vs R-F	R vs F
Nombre d'agneaux	7	6	8	-	-	-	-
Poids naissance (kg)	5,57	5,55	5,66	0,43	NS <sup>2</sup>	NS	NS
Poids sevrage (kg)	26,7	29,5	26,7	1,18	NS	NS	NS
GMQ (g/j)	376	424	369	16	S <sup>3</sup>	NS	S
Gain total (kg)	21,45	24,03	20,61	1,01	T <sup>4</sup>	NS	S

<sup>1</sup> E=Engraissement, R=Restriction, F=Fourrage

<sup>4</sup> T = tendance (P<0,10) qui signifie qu'il y a presque une différence entre les traitements

<sup>2</sup> NS = non significatif (P>0,10)

<sup>3</sup> S = significatif (P<0,05)

**Tableau 3.** Composantes laitières du lait de brebis nourries selon trois rations alimentaires entre le sevrage et l'âge de 135 jours.

Paramètres	Traitement <sup>1</sup>			± SEM <sup>2</sup>	Effet traitement	Comparaisons	
	E	R	F			E vs R-F	R vs F
Nombre de brebis traitées	7	6	8	-	-	-	-
Teneur en gras (%)	10,42	11,83	10,09	0,86	NS <sup>3</sup>	NS	NS
Teneur en protéine (%)	4,20	4,28	4,52	0,13	NS	NS	NS

<sup>1</sup> E=Engraissement, R=Restriction, F=Fourrage

<sup>3</sup> NS = non significatif (P>0,10)

<sup>2</sup> Mesure de dispersion des données autour de la moyenne

Anne Leboeuf, m.v., MSc., Institut national de santé animale – MAPAQ

Denise Bélanger, m.v., Ph.D., Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

Alain Villeneuve, m.v., Ph.D., Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

Collaboratrice au projet de 2005 à 2007:

Amanda Cockburn, m.v., MSc., Clin. Vét. La Perdiolle

*Une étude longitudinale du parasitisme interne dans 10 troupeaux ovins québécois utilisant les pâturages s'est déroulée entre 2005 et 2007<sup>1</sup>. Ovin Québec avait publié*

*la première partie des constats de la recherche en octobre 2007. Cette première partie avait permis de démystifier l'épidémiologie du parasitisme interne chez les ovins et de décrire les outils de dépistage et de monitoring. La deuxième partie devait s'attarder aux stratégies d'intervention. La voici donc, avec un peu de retard – mille excuses – lié à un changement de responsabilités professionnelles.*



Dans l'élaboration de recommandations pour le contrôle du parasitisme, chaque ferme est particulière. Il n'y a pas de solution unique qui s'applique universellement. Les approches figées dans le temps ne sont pas de mise non plus et il faut accepter de réviser régulièrement les stratégies développées. Malgré tout, nous vous présentons ici quelques cas types pour illustrer comment on peut approcher de façon globale le contrôle du parasitisme dans des situations d'élevage très variées. Ces cas types s'inspirent largement des résultats des troupeaux suivis dans le cadre du projet sur la maîtrise du parasitisme interne chez les troupeaux ovins utilisant les pâturages. Les constats et les recommandations émises ne sont pas coulés dans le béton : il faut les remettre en question à mesure que la situation et les connaissances évoluent.

### RAPPEL

La gestion intégrée du parasitisme est un art. Il faut trouver le point d'équilibre entre les 2 objectifs suivants :

- ✓ Assurer la protection des animaux en limitant l'impact des parasites
- ✓ Contrer le développement de la résistance aux antiparasitaires

Pour ce faire, différents éléments doivent être mis en place (figure 1):

- ✓ Alimentation optimale
- ✓ Gestion des pâturages
  - Choix des essences végétales
  - Densité animale réduite
  - Gestion des groupes à risque
  - Rotation des pâturages
- ✓ Sélection d'animaux résistants au parasitisme
- ✓ Quarantaine des nouveaux animaux
- ✓ Traitement raisonné
  - La bonne dose - le sous-dosage peut rapidement conduire à la sélection de parasites résistants aux antiparasitaires
  - Le bon moment - importance du monitoring clinique (état de chair, signes cliniques) et des analyses coproscopiques (surtout les comptes d'œufs dans les fèces)
  - Le bon produit - attention au développement de résistance
  - Les bons animaux - surtout les groupes à risque

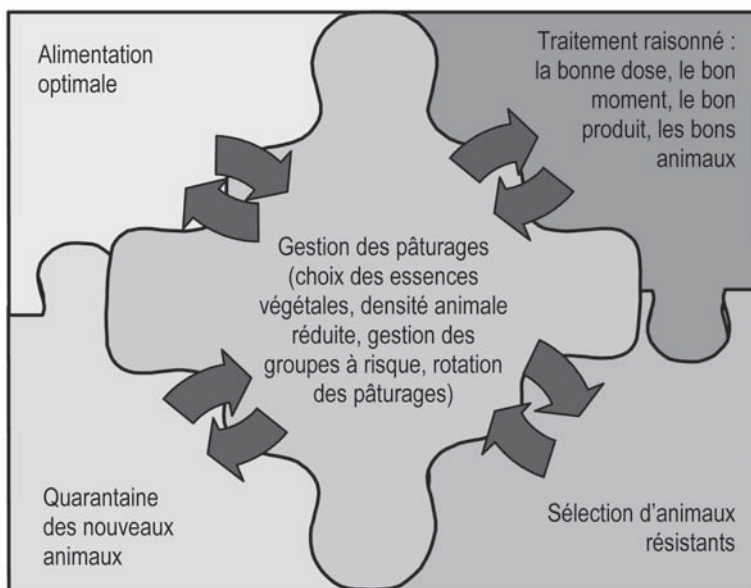


Figure 1. Les piliers de la gestion intégrée du parasitisme interne

### CAS TYPES

Comme chaque troupeau est différent, quelques cas types sont décrits pour illustrer comment tendre vers une situation optimale pour la maîtrise du parasitisme interne. Pour chacun, une brève description du troupeau, les points forts et quelques pistes d'amélioration sont présentés. La régie du parasitisme suggérée est aussi représentée graphiquement sur une ligne du temps annuelle.

<sup>1</sup>Projet «Maîtrise du parasitisme interne chez les troupeaux ovins utilisant les pâturages». Collaboration CEPOQ-FMV. Financement : CDAQ

## Cas type #1 – Vitesse de croisière

### Description du troupeau :

Troupeau en vitesse de croisière – 450 brebis Boolys. 1,35 agnelage par année. Tous les animaux vont au pâturage dès le mois de mai sauf les agneaux et les brebis en lactation. Six (6) grandes parcelles (souvent plusieurs semaines dans la même parcelle). Sélection et réforme sévère. Pâturage d'essences végétales variées, incluant beaucoup de légumineuses. Alimentation simple (foin sec ou semi-humide et grains) mais de qualité. De routine, un traitement antiparasitaire en novembre, et, au besoin, fin-juillet / début août.

### Points Forts

- ✓ Bonne maîtrise du parasitisme et pâturages peu contaminés
- ✓ Densité animale au pâturage moyenne à faible
- ✓ Alimentation de qualité
- ✓ Pâturages avec beaucoup de légumineuses et une grande diversité végétale
- ✓ Suivi régulier des animaux, incluant évaluation de santé

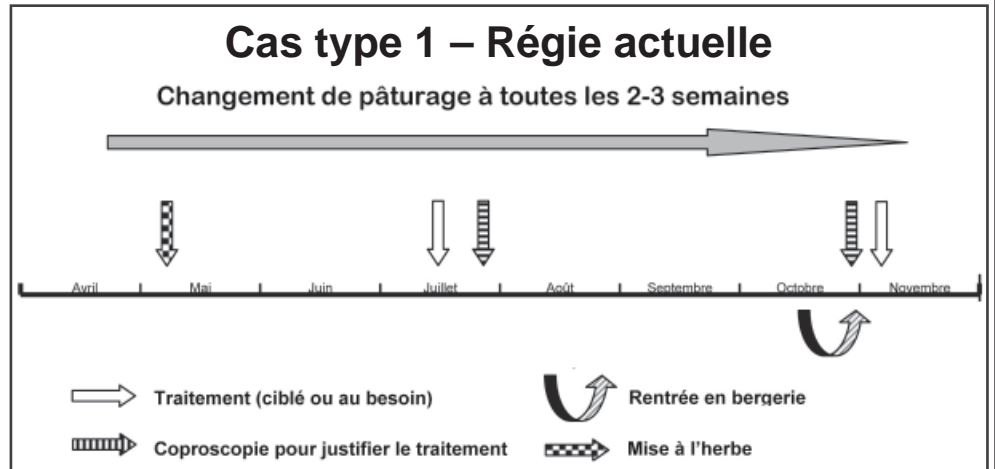
- ✓ Programme de sélection et réforme sévère en place depuis plusieurs années

### Pistes d'amélioration

- ✓ Effectuer un suivi serré de l'état de chair des animaux car la production est intensive et donner des concentrés au besoin.
- ✓ Pour maintenir une population-reffuge de parasites, traiter, à la rentrée

en bergerie, tous les animaux ayant pâture avec un antiparasitaire peu actif contre les larves en hypobiose ou ne traiter que les animaux dont l'état clinique le justifie.

- ✓ En juillet, traiter les animaux selon l'état clinique des individus et les résultats de quelques coprosopies de groupe.
- ✓ Utiliser le même produit pour traiter les animaux tant qu'il est efficace.



Le cas type #1 s'inspire directement d'un troupeau suivi en 2005 et 2006 dans le cadre du projet CDAQ. Il est choisi parce qu'il illustre bien l'efficacité d'une gestion intégrée du parasitisme. Les résultats des analyses coprosopiques (comptes d'œufs fécaux), déjà présentés en octobre 2007, sont repris à la figure 2.

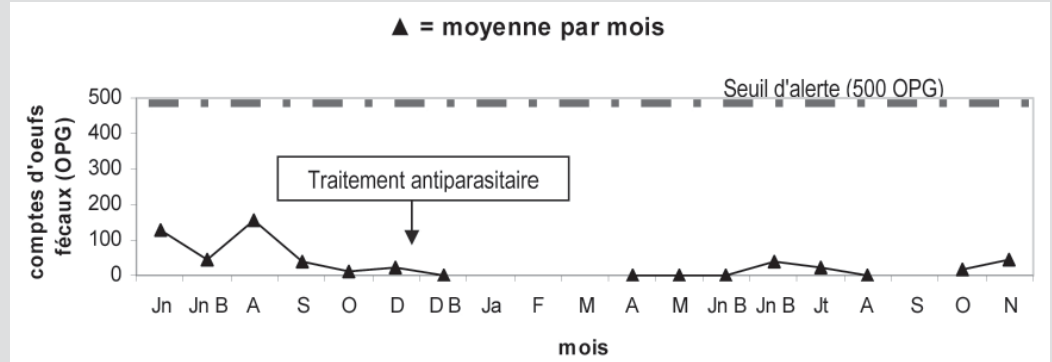


Figure 2. Évolution des comptes d'œufs fécaux dans un troupeau ovin en 2005 et 2006

## Cas type #2 – Démarrage en bio

### Description du troupeau :

Nouveau troupeau (125 brebis Dorset et F1 Dorset-Romanov) installé depuis peu sur un site sécuritaire i.e. qui n'a pas hébergé de ruminants depuis plusieurs années. Agneaux et brebis ensemble au pâturage dès le mois de mai. Un seul agnelage par année avec sevrage tardif i.e. vers 4-5 mois. Élevage certifié biologique. Une seule parcelle à pâturer de

grande taille et non améliorée depuis plus de 10 ans.

### Points Forts

- ✓ Utilisation d'un site sécuritaire
- ✓ Un seul agnelage par année facilite la gestion des pâturages
- ✓ Densité animale peu élevée, dilution de la contamination du pâturage par la présence simultanée des brebis

et des agneaux mais les brebis sont en lactation donc potentiellement fortes excrétrices

- ✓ Statut parasitaire des animaux entrants connu : achat d'animaux exempts de parasites (ou traités adéquatement avec un produit non utilisé sur la ferme d'origine)
- ✓ Quarantaine et coprosopies à l'entrée de nouveaux animaux

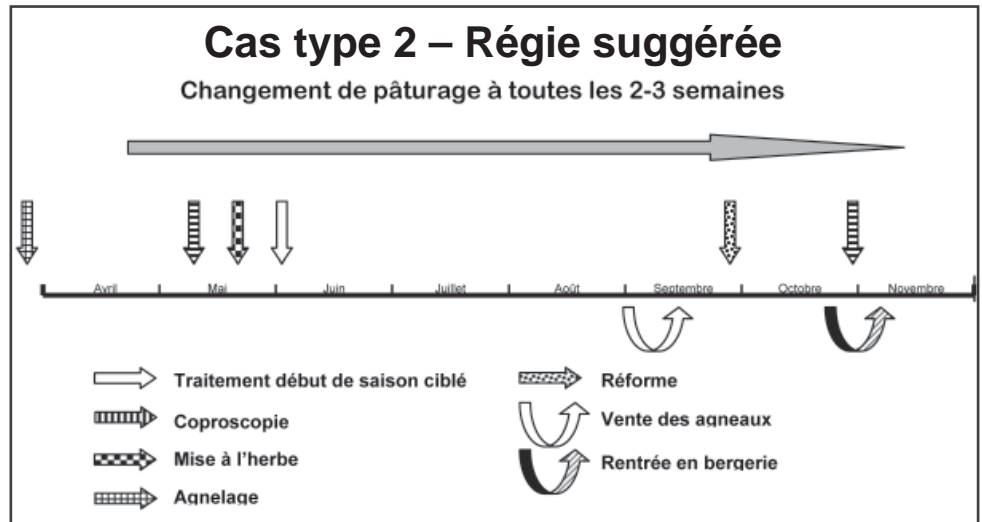
*Pistes d'amélioration*

- ✓ Faire des coprosopies des brebis avant la mise à l'herbe (quelques semaines post-agnelage).
- ✓ Effectuer un traitement antiparasitaire ciblé avant la mise à l'herbe seulement si les comptes d'œufs fécaux sont élevés ou si autres signes cliniques.
- ✓ Assurer une alimentation riche en protéines surtout pour les brebis en fin de gestation et en lactation (amélioration des pâturages ou supplémentation).
- ✓ Si possible, instaurer un programme de rotation de pâturages sur 4-6 parcelles, avec un changement de parcelle à toutes les 2-3 semaines.
- ✓ Si possible, faucher entre les déplacements, ou permettre un repos du pâturage d'au moins 3 mois entre les passages des moutons.
- ✓ Suivre la condition clinique des animaux à chaque pesée (ou à chaque manipulation).
- ✓ Séparer et traiter les animaux démontrant des signes cliniques.

- ✓ Si la ferme dispose de parcelles sécuritaires, il peut être pertinent et justifié de sevrer les agneaux vers 2½-3 mois et de les faire pâturer sur ces parcelles sécuritaires (en autant que la densité animale n'est pas trop élevée); sinon, la présence des brebis plus immunes parmi les agneaux a un effet de dilution sur la contamination du pâturage.

- ✓ Recourir à un programme agressif de réforme ou de ségrégation en fin de saison guidé par des coprosopies et une évaluation de l'état clinique.

N.B. Certains traitements antiparasitaires conventionnels «peuvent» être utilisés en élevage biologique des ovins (max. 1 à 2 traitements par année selon l'âge de l'animal).



Ligne du temps - Régie suggérée du parasitisme du cas type # 2

**Cas type #3 – Troupeau en croissance**

*Description du troupeau :*

Troupeau en croissance – accroissement par l'interne de 200 à 350 brebis croisées au cours des 2 prochaines années. Vieux pâturages de mauvaise qualité et passablement contaminés, 2 parcelles avec rotations irrégulières. Densité animale faible. 1,1 agnelage par année (printemps et automne). Les agneaux ne vont pas au pâturage. Alimentation mal maîtrisée. Beaucoup de problèmes cliniques de parasitisme.

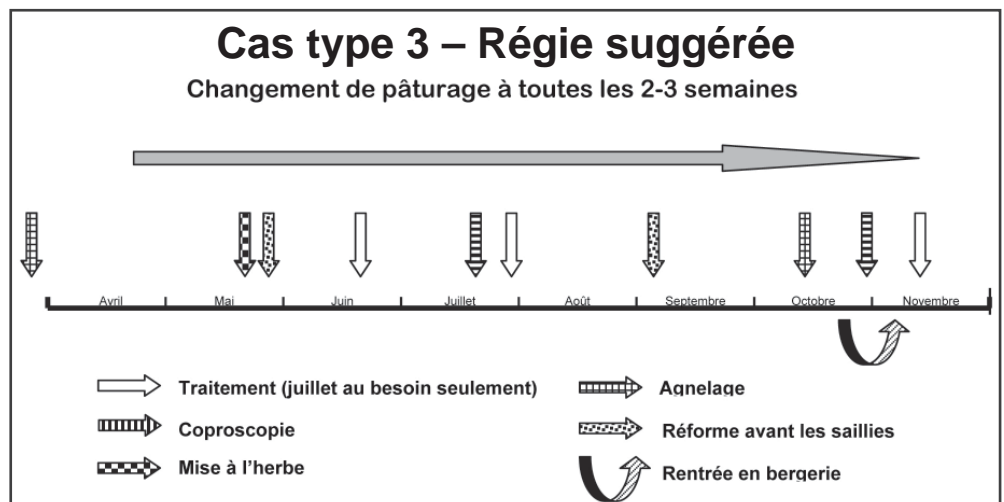
*Points forts*

- ✓ Grande superficie de terrain disponible
- ✓ Densité animale faible (mais la croissance peut changer la donne)

*Pistes d'amélioration*

- ✓ Revoir le programme alimentaire pour répondre aux besoins des animaux, surtout en fin de gestation et durant la lactation.
- ✓ Réensemencer ou enrichir les pâturages (drainage?).

- ✓ Si possible, diviser la surface pâturée en 4-6 parcelles minimum, déplacer les animaux à toutes les 2-3 semaines.
- ✓ Empêcher l'accès aux parcelles déjà pâturées pendant 3 mois donc faucher les repousses dans l'intervalle.



Ligne du temps - Régie suggérée du parasitisme du cas type # 3

*Pistes d'amélioration (suite)*

- ✓ Faire une évaluation clinique chaque fois que les animaux sont manipulés, incluant la technique FAMACHA (voir Ovin Québec octobre 2007).
- ✓ Traitement de tout le troupeau à la rentrée en bergerie et 4-5 semaines après la mise à l'herbe.
- ✓ Traitement ciblé fin juillet selon l'évaluation clinique et les coprosco-pies des animaux.
- ✓ À tous les 2 ans, vérifier l'efficacité du traitement par un test de réduction des comptes d'œufs fécaux.
- ✓ Si possible, ralentir l'expansion du troupeau et mettre en place une stratégie de réforme. Croître sur de mauvaises bases n'est pas une stratégie gagnante.

**Cas type #4 – Retour au pâturage après une ou plusieurs années à l'intérieur**

*Description du troupeau :*

Troupeau de 400 brebis de races Arcott Rideau et Polypay. Le troupeau est en réclusion totale depuis plus de 5 ans. L'alimentation est bien maîtrisée mais les dernières années ont rendu la récolte du fourrage plus hasardeuse. Deux périodes d'agnelage principales : février/mars et octobre. La prolificité est bonne à élevée et les agneaux sont vendus en agneaux légers. L'éleveur souhaite recommencer à faire pâturer son troupeau.

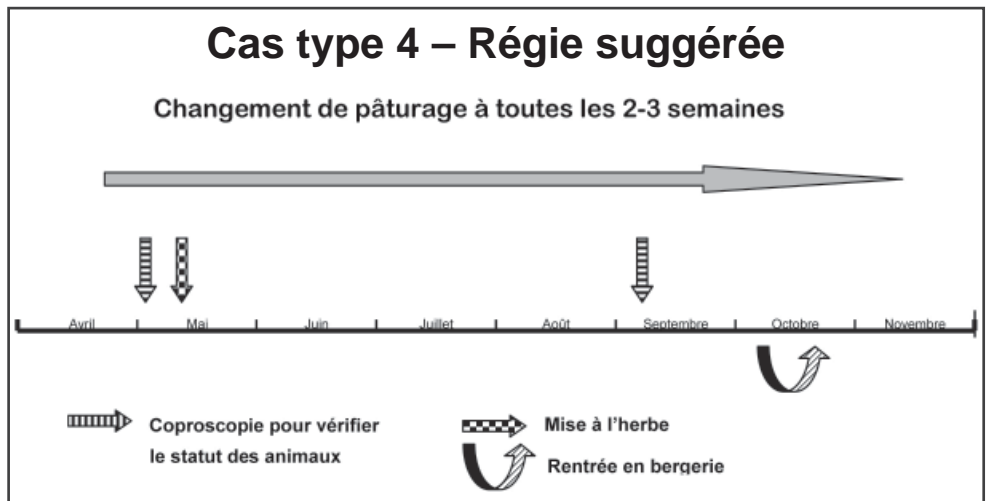
*Points Forts*

- ✓ Pâturages exempts de parasites
- ✓ Animaux relativement exempts de parasites (d'autant plus vrai que la durée de séjour à l'intérieur se prolonge)

*Pistes d'amélioration*

- ✓ Faire un suivi coproscopique du groupe avant la mise à l'herbe (pour vérifier s'il y a une levée d'inhibition chez ces animaux).

- ✓ Effectuer une analyse coproscopique en septembre; l'utilisation de pools pourrait être justifiée puisque le niveau d'infestation doit être très faible.
- ✓ Traiter (traitements ciblés) seulement si les analyses coproscopiques ou l'état clinique le justifient (ce qui est très peu probable).
- ✓ Mettre en place un système de rotation des pâturages.
- ✓ Très important pour maintenir l'avantage de la situation par rapport au parasitisme : vérifier le statut parasitaire de tout nouvel animal entrant dans le troupeau, et faire une quarantaine avec un voire deux traitements (efficacité vérifiée par coproscopie) avant la mise au pâturage avec le reste du troupeau.



Ligne du temps - Régie suggérée du parasitisme du cas type # 4

**Cas type #5 – Élevage d'agneaux lourds à l'herbe**

*Description du troupeau :*

Élevage d'agneaux lourds à l'herbe avec pâturage rationné, pas de reproduction sur la ferme. Les agneaux sevrés proviennent d'un autre troupeau. Ils n'ont jamais eu accès au pâturage à la ferme d'origine. Ils sont achetés pour être engraisés à l'herbe sur des pâturages améliorés (mélange de graminées et légumineuses). Les agneaux rentrent la nuit et reçoivent foin et concentrés (300 g de grains mélangés) avant de

sortir le matin. La période d'engraissement est de 3 mois. Deux bandes par année.

*Points forts*

- ✓ Animaux déplacés tous les jours (clôtures mobiles)
- ✓ Animaux traités avec un antiparasitaire à l'arrivée
- ✓ Pâturages très peu contaminés
- ✓ Évaluation clinique des animaux faite à chaque pesée (état de chair,

indice diarrhéique)

- ✓ Supplément alimentaire donné aux agneaux (grains)
- ✓ Pâturages riches en légumineuses (protéines, tannins condensés?)

*Pistes d'amélioration*

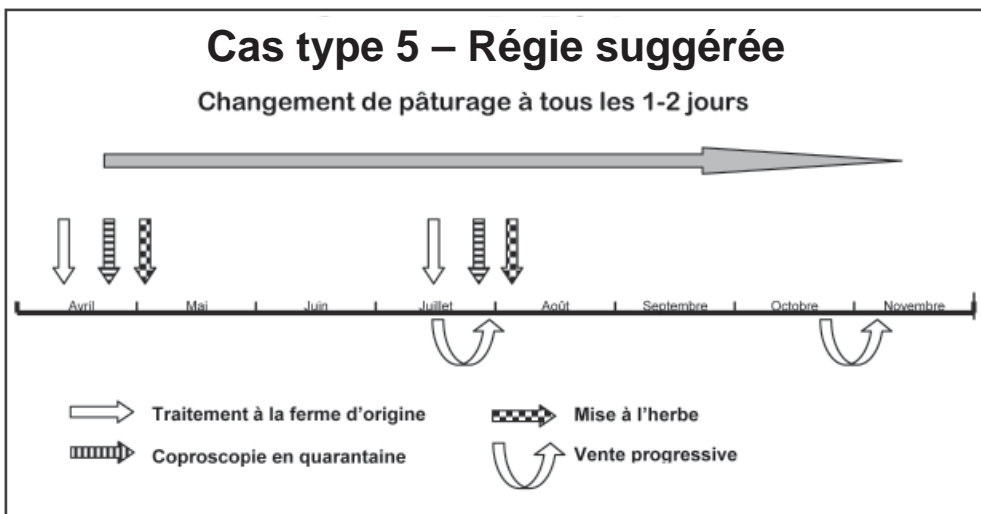
- ✓ Être attentif au statut parasitaire des troupeaux qui fournissent les agneaux; limiter le nombre de troupeaux sources.

*Pistes d'amélioration (suite)*

- ✓ Traiter les animaux avant de les introduire sur la ferme.
- ✓ Quarantaine à l'arrivée et coproscopies (*pools*) 10-14 jours post-traitement pour s'assurer de son efficacité avant la mise à l'herbe.
- ✓ Mettre à l'herbe et changer les agneaux de parcelle au moins à tous les 2 jours pour éviter l'ingestion de larves infestantes (transformation œufs ⇒ L<sub>3</sub> en 4-5 jours minimum).
- ✓ Empêcher l'accès aux parcelles déjà pâturées (et le retour en arrière) pendant au moins 3 mois (6 mois en hiver), ou faucher avant le retour.
- ✓ Apprendre la technique FAMA-CHA et l'inclure dans l'évaluation de santé.
- ✓ Il n'y a pas de refuge dans ce système (parce que jeunes animaux traités et pâturages sains). Il est donc important de traiter adéquatement les

agneaux à l'entrée, de respecter un temps de passage très court dans chaque parcelle et d'espacer les passages (si possible au moins un an) pour éviter les réinfestations par d'éventuels parasites résistants.

N.B. Rotations rapides = densité animale instantanée élevée  
 Attention à ne pas dépasser 2 jours entre les déplacements



Ligne du temps - Régie suggérée du parasitisme du cas type # 5

**Cas type #6 – Bergerie intégrale**

*Description du troupeau :*

Troupeau de 650 brebis F1 et croisées en réclusion totale. Les animaux n'ont pas accès à des pâturages. L'alimentation est à base de fourrages conservés.

*Points Forts*

- ✓ Pas de problème de prédation
- ✓ Facilitation de la manipulation et suivi des animaux
- ✓ Transmission fortement réduite voire nulle des nématodes gastro-intestinaux à l'intérieur (et ceux qui se transmettent sont très peu pathogènes -par ex. : Trichuris et Strongyloïdes)

*Pistes d'amélioration*

- ✓ Pas de traitement contre les nématodes gastro-intestinaux.
- ✓ Si achat d'animaux, effectuer une quarantaine avec traitement antiparasitaire (si possible avec produit non utilisé sur la ferme d'origine) pour éviter des problèmes cliniques avec ces animaux qui vivent un stress.
- ✓ Instaurer un programme de prévention contre les ectoparasites et la vermine.
- ✓ S'assurer de donner une alimentation de qualité.
- ✓ Effectuer un suivi régulier de l'état de

santé des animaux et, si justifié par la présence de problèmes cliniques compatibles, faire des coproscopies en *pools* (à l'intérieur, il ne devrait pas être nécessaire de traiter).

**ATTENTION!!!**

Malgré une gestion facilitée du parasitisme interne dans un système de production en réclusion totale et certains avantages organisationnels, ce système présente aussi de nombreux désavantages. En optant pour une approche intégrée de gestion du parasitisme, on parvient à maîtriser le risque et on bénéficie des grands avantages liés à une utilisation raisonnée des pâturages.

**En conclusion**

- ✓ Le contrôle du parasitisme chez les ovins repose sur une intégration d'approches diverses : sélection, alimentation, régie de troupeau, médecine préventive, ...
- ✓ Le dépistage et le suivi de la charge parasitaire par des coproscopies permettent de rationaliser le recours aux traitements.
- ✓ Une bonne gestion des pâturages optimise l'alimentation des animaux tout en limitant l'impact des parasites.

Le texte qui précède correspond à peu de choses près au chapitre 5 du guide «Gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les moutons», guide co-écrit par les auteurs du présent article. Vous pouvez vous procurer une copie de ce guide en contactant le CEPOQ au (418) 856-1200 poste 225. Merci aux éleveurs participants.

# « Pas ce soir chérie, je suis en contre-saison... » - Un bélier



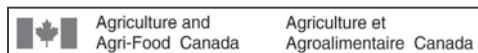
RECHERCHE

Catherine Element-Boulianne<sup>1</sup>, étudiante à la maîtrise,

En collaboration avec François Castonguay<sup>1,2</sup>, et Mireille Thériault<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup> Département des sciences animales, Université Laval;

<sup>2</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada, Centre de recherche et de développement sur les bovins laitiers et le porc de Sherbrooke.



Malgré le fait que les brebis soient souvent pointées du doigt lorsqu'il est question de fertilité et de productivité d'un troupeau, la part de responsabilité revenant aux béliers est assurément non négligeable. Malheureusement, la capacité de reproduction des béliers est souvent tenue pour acquise. Pourtant, certaines études ailleurs dans le monde rapportent que la proportion des béliers ayant des problèmes de reproduction dans un troupeau ovin peut être très élevée. Ici au Québec, seules de nombreuses observations « terrain » nous laissent croire que la capacité de reproduction des béliers pourrait être mise en cause dans l'explication de certains succès ou insuccès de reproduction.

Tout comme c'est le cas pour la brebis, la capacité de reproduction des béliers (production spermatique, pouvoir fécondant, libido ou désir sexuel...) présente des variations saisonnières attribuables, tout comme chez la brebis, aux variations annuelles de la durée du jour, ou photopériode. Ainsi, les paramètres de reproduction des béliers sont à leur plus bas niveau en période de jours longs soit au printemps et en été, en contre-saison sexuelle. Cependant, puisque les béliers ne perdent pas totalement la capacité de s'accoupler en contre-saison, comme c'est le cas des brebis, il est facile d'oublier que leur fertilité puisse être influencée par la saison de reproduction. Pourtant, il est bien démontré que la qualité de la semence diminue pendant la contre-saison. Mais plus encore, il a été démontré que la libido des béliers, qui diminue aussi généralement en contre-saison, influence également les résultats de fertilité.

Ainsi, plusieurs études montrent que l'utilisation de béliers présentant une libido plus élevée permettrait d'obtenir de meilleurs taux de fertilité que ceux obtenus avec des béliers présentant une libido plus faible.

Tout comme chez la brebis, une des façons de contrôler l'activité sexuelle des béliers est de leur faire subir un traitement de photopériode (je suis sûre que vous l'aviez deviné!!!). Ainsi, il a été démontré que l'alternance de jours longs (JL : 16 h/jour de lumière) et de jours courts (JC : 8 h/jour de lumière), tous les mois, aux deux ou aux trois mois, permet de maintenir à un niveau optimal la circonférence scrotale des béliers, une mesure physique reliée à la capacité de production spermatique et à la qualité de la semence. C'est d'ailleurs ce type de programme de photopériode alternant les JC avec les JL, qui est utilisé dans les centres d'insémination ovine

pour maintenir tant la quantité, que la qualité de la semence des béliers à un niveau élevé tout au long de l'année.

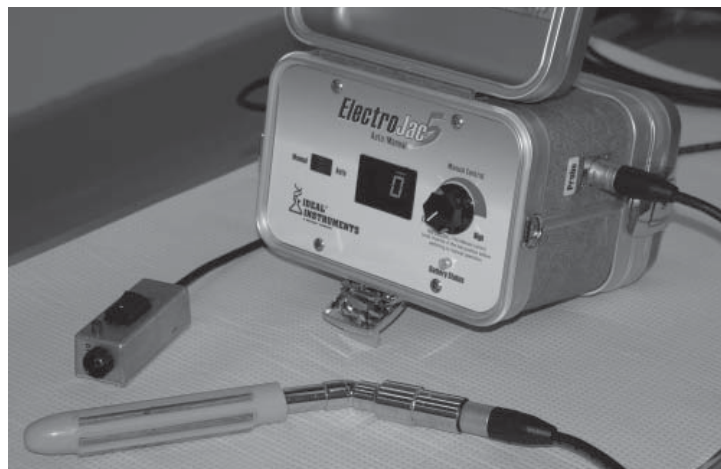
C'est dans le but d'étudier la question de la fertilité des béliers que les équipes de recherche du Dr François Castonguay d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Dr Janice Bailey du Département des sciences animales de l'Université Laval et du CEPOQ ont obtenu une subvention du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). Le projet, intitulé « Amélioration de la productivité des troupeaux ovins par le contrôle de la reproduction des béliers », a pour objectif général d'accroître la productivité annuelle des élevages ovins par l'amélioration de la capacité reproductive des mâles reproducteurs. Plus spécifiquement, ce projet évaluera les effets d'une préparation photopériodique des béliers sur la qualité de la semence et sur les performances de reproduction en contre-saison et en saison sexuelle.

Pour ce faire, 15 béliers de race Suffolk nés entre février et octobre 2008 et répondant aux normes sanitaires du CEPOQ ont été sélectionnés chez cinq éleveurs du Québec. Ces béliers sont entrés à la station d'évaluation du CEPOQ à la fin du mois d'avril 2009. En novembre, ils seront répartis de façon à



### La race Suffolk a été choisie pour deux raisons :

- 1) C'est la race paternelle terminale la plus utilisée pour produire des agneaux de marché actuellement au Québec;
- 2) C'est une race qui est très saisonnière, donc les béliers de cette race sont parmi les moins actifs en contre-saison sexuelle. Ainsi, si nous démontrons un effet positif de notre traitement sur cette race, nous serons assurés du succès de notre programme pour l'ensemble des autres races terminales.



obtenir trois groupes homogènes pour la capacité « théorique » de reproduction (qualité de la semence et libido). À ces trois groupes, un des trois traitements de préparation des béliers sera attribué :


- 1) **LN** : les béliers ne subissent aucune préparation photopériodique et sont laissés en lumière naturelle (groupe témoin) durant toute la période d'expérimentation.
- 2) **Photo** : les béliers subissent un traitement de photopériode alternant des périodes de 30 jours de jours longs (16 h/jour de lumière) et 30 jours de jours courts (8 h/jour de lumière) durant toute la période d'expérimentation;
- 3) **Photo/LN** : les béliers subissent un traitement de photopériode alternant des périodes de 30 jours de jours longs (16 h/jour de lumière) et 30 jours de jours courts (8 h/jour de lumière) du mois de décembre au mois d'avril, après quoi ils retournent en lumière naturelle.

Pendant toute la durée des traitements de photopériode, les béliers seront récoltés toutes les deux semaines pour évaluer la qualité de la semence. En mai 2010, suite à leur préparation photopériodique, les béliers seront mis en accouplement afin de valider les effets de la photopériode sur la fertilité et la prolificité des brebis (en saillies naturelles et sur chaleurs induites).

En septembre 2010, ces mêmes béliers, toujours soumis à différents traitements de photopériode, seront remis en accouplement afin de juger de l'effet potentiel du traitement photopériodique sur leur capacité de reproduction en saison sexuelle (évaluer la présence d'un effet résiduel du programme lumineux).

En attendant le début du projet, nous nous affairons à mettre au point la méthode de récolte de ces béliers par électroéjaculation (voir encadré). Jusqu'à maintenant, ces essais se déroulent très bien et l'utilisation de cet appareil, de même que le perfectionnement de la technique de récolte par l'équipe de recherche, pourrait éventuellement être profitable aux producteurs soupçonnant des problématiques d'infertilité chez certains reproducteurs de leur élevage. Ainsi, cet outil permettrait de faciliter la récolte de semence directement à la ferme et, par la suite, son évaluation.

La semence des béliers est récoltée à l'aide d'un appareil appelé « électroéjaculateur ». Une sonde électrique spécialement faite pour cet usage est introduite dans le rectum du bélier près de la prostate. L'appareil génère une série de courtes impulsions électriques de bas voltage qui stimule la contraction des muscles pelviens et produit une érection qui résulte en une éjaculation. Le programme de stimulation est automatisé de façon à respecter le bien-être de l'animal. C'est une technique largement utilisée en recherche et également en situation commerciale, et même chez l'humain pour certaines applications médicales.

Bref, le projet est lancé!!! En attendant les résultats, rappelez-vous de l'importance de vos béliers dans l'atteinte de vos objectifs de production!!! 



## Que valent vraiment vos fourrages???

**VULGARISATION**

**Annie Robitaille**, agr  
Conseillère Ovipro, CEPOQ

Le temps des foins tire enfin à sa fin... Après un dur été de pluie, il est maintenant temps de faire analyser vos fourrages afin de déterminer leur valeur nutritive. Les types d'analyse et les modes d'échantillonnage vous sont expliqués ici afin d'obtenir des résultats les plus représentatifs possibles. Il est malheureusement souvent arrivé que les résultats d'analyse ne représentent pas ce qu'ils devraient être selon la composition des champs.

« *Ils ont été faits jeunes, de la vraie salade... Je suis sûr que ça vaut 16-18% de protéines brutes...* »

« *J'ai réussi à finir la première coupe à la fin du mois d'août, mais le fond était fourni, alors ça devrait valoir au moins 13-14% de protéines brutes...* »

« *Les moutons trieront ce qu'ils veulent, le reste va faire de la litière. De toute façon, il y en a en masse!!!* »

Voici quelques citations qui sont souvent exprimées par plusieurs producteurs. Et ces derniers ne font pas toujours analyser leurs fourrages pour valider leurs dires... Alors, comment est-il possible de déterminer si les besoins alimentaires des brebis, des agnelles, des béliers et/ou des agneaux sont comblés? Et sachant que les fourrages sont habituellement surestimés dans leur valeur alimentaire...

### **Comment choisir la bonne analyse à faire?**

Il y a deux types d'analyse possibles lorsque vous envoyez vos fourrages au laboratoire. L'analyse chimique détermine réellement la valeur nutritive de l'échantillon de fourrage que vous avez envoyé. Elle coûte environ 35 à 40\$ selon le laboratoire choisi et les résultats sont disponibles dans un délai d'environ deux semaines. Ce type d'analyse est recommandé pour tous les types de fourrages, mais surtout lorsque ceux-ci sont à base de céréales, de millet, de soya ou toutes autres cultures plus rares qui pourraient ne pas se retrouver dans

la banque d'aliments utilisée pour l'analyse infrarouge.

D'autre part, l'analyse infrarouge est faite à partir d'une banque de valeurs nutritives créée depuis plusieurs analyses chimiques prises en début de saison. Le coût de l'analyse se situe aux environs de 20\$ par échantillon et les résultats sont obtenus dans les 48 à 72 heures. La valeur nutritive des analyses infrarouges varie beaucoup selon la composition du fourrage de référence choisi lors de la demande d'analyse. Il est donc très important de choisir la bonne catégorie de fourrages lors de l'envoi de l'échantillon, soit foin sec ou ensilage fermenté ou non, tout en précisant le pourcentage de légumineuses et de graminées, la date de récolte, la date de la prise de l'échantillon et de quelle coupe cela provient.

### **Comment prendre l'échantillon?**

La valeur alimentaire des fourrages varie également selon la représentativité de l'échantillon analysé. Voici les différents modes d'échantillonnage re-


commandés selon les différents types de fourrages et leur méthode d'entreposage.

Pour les ensilages, il est recommandé d'échantillonner 21 jours après l'entreposage afin de permettre au processus de fermentation d'être réalisé et d'ainsi obtenir la valeur nutritive de l'ensilage servi le plus justement possible. Ceci est vrai tant au niveau de l'ensilage de maïs que tout autre fourrage. La méthode d'analyse de fourrages en silo tour au moment de la reprise s'effectue en recueillant des échantillons de 1 à 2 litres en plaçant un contenant sous la chute pendant quelques secondes. Pour obtenir une valeur plus juste, il est conseillé de prélever 4-5 échantillons de cette façon en les espaçant dans le temps. La totalité des échantillons prélevés est mélangée puis un sous-échantillon d'environ 1,5 litre est récupéré, congelé et envoyé au laboratoire. Au niveau d'un silo horizontal ou d'une meule, il est important de prendre environ 20 échantillons sur la face ouverte du silo, de les mélanger, puis de récupérer

un sous-échantillon d'environ 1,5 litre de ce mélange, le congeler et l'envoyer au laboratoire. Finalement, pour le foin sec ou l'ensilage en balles rondes ou carrées, il est recommandé d'utiliser une perceuse munie d'une sonde de grand diamètre. Un minimum de huit échantillons devrait être pris pour un même champ et ce, par coupe. Il est également important de bien mélanger les échantillons, de faire un sous-échantillon et de le congeler avant de l'envoyer au laboratoire. Les méthodes de prélèvement précédentes sont tirées de la publication *Les Plantes Fourragères* du CRAAQ (2005).

Afin de concevoir adéquatement votre programme alimentaire, les conseillers OVIPRO vous demanderont vos ana-

lyses de grains et de fourrages. Ainsi, la quantité des aliments à donner à votre troupeau sera juste pour combler les besoins des animaux selon leur stade physiologique. De plus, vous pourrez possiblement faire des économies au niveau des coûts d'intrants selon la

qualité des fourrages produits en les valorisant selon les différents stades de production. N'hésitez pas à contacter le conseiller OVIPRO de votre région afin de réaliser votre programme alimentaire. 



### Participants au projet pilote *Maedi visna* en date du 1<sup>e</sup> septembre 2009

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 08)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
Ferme Lénique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Porcherie Pelletier-Proulx	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418-935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
Ferme Philippe Lapointe	Philippe Lapointe	St-Augustin	418-374-2073	Île de France – Dorset	

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Françoise Corriveau au CEPOQ, 418 856-1200, poste 231 ou [francoise.corriveau@cepoq.com](mailto:francoise.corriveau@cepoq.com).

*Stavanger, Norvège*

**SANTÉ**

**Françoise Corriveau**, mv, agr.

Coordonnatrice de la santé animale

Centre d'expertise en production ovine du Québec

*Du 12 au 17 juin derniers, comme à tous les quatre ans, se tenait à Stavanger, Norvège, le 7<sup>e</sup> Congrès International des Vétérinaires Ovins. Plus de 600 vétérinaires praticiens, pathologistes, pharmacologistes, chercheurs et cliniciens universitaires ont assisté à 150 conférences orales et vu plus de 60 résultats d'études faites sur beaucoup d'aspects de l'espèce ovine. Les pays scandinaves, les îles britanniques et l'Europe y étaient bien représentés alors que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec respectivement un cheptel de 90 et 36 millions d'ovins, avaient aussi une délégation imposante. Des vétérinaires de l'Afrique du Sud, l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient étaient aussi présents.*

## **L'industrie ovine en Norvège**

Le pays d'accueil, la Norvège, possède un cheptel ovin de 1 million de brebis réparties dans 10,000 troupeaux pour un nombre moyen de 100 par troupeau. Une production qui ne pèse donc pas gros dans le revenu agricole; d'ailleurs le revenu agricole en Norvège représente 1% du revenu national brut. Par comparaison, l'Islande a une industrie ovine plus florissante qui contribue à elle seule à 22% du revenu agricole et 1% du revenu national brut. Elle ne compte que 400,000 brebis réparties dans 2300 troupeaux, soit en moyenne 175 brebis/troupeau; il y a tout de même des troupeaux imposants de 1200 têtes. La consommation de viande d'agneau y est de 33kg/habitant/an versus la consommation moyenne mondiale de 2,5 kg/habitant/an sur une consommation mondiale totale de viande de 41,6kg/habitant. Dans ce pays, tous les éleveurs sont membres du système national de collecte de données alors qu'en Norvège, le tiers des éleveurs en font partie : cette caractéristique leur permet de recueillir beaucoup d'information sur la production dans ces deux pays. D'autre part, l'industrie ovine est considérée d'une grande importance parce qu'elle permet l'occupation du territoire en maintenant la population rurale et l'utilisation des territoires plus accidentés;

80% des moutons sont amenés en paisance dans des régions non utilisées autrement et ces régions deviennent source de viande.

Quelques similitudes avec nous : la production est saisonnière, les animaux hivernent dans des bâtiments quoique de plus en plus de brebis hivernent aussi à l'extérieur, du moins pour certaines périodes. Les brebis mettent bas en moyenne 2 agneaux et en sevrant 1,66. Le taux de mortalité des agneaux est de 17% (incluant les mort-nés), l'âge au sevrage est de 130 jours (hé! oui, c'est bien ce que je dis! 130 jours parce qu'au printemps, la majorité des brebis sont relâchées au pâturage avec leurs agneaux et comme ceux-là sont vastes, les agneaux ne seront sevrés qu'à l'automne (vers 4-5 mois d'âge) lorsqu'on les ramènera pour l'hivernement ou l'abattage). L'insémination artificielle y est pratiquée sur plus de 30,000 brebis et est un outil important d'amélioration de la production.

Dans les pays nordiques, on se réclame des plus hauts standards en matière de bien-être animal. La caudectomie et la castration sont interdites en Norvège et en Finlande. Une grande inquiétude pour le bien-être animal est la prédation par les loups, lynx, renards, carcajous et

ours qui tuent 60,000 moutons par an, soit 50% de toutes les mortalités.

Voilà pour le tourisme. Les grands enjeux du congrès maintenant. Beaucoup de sujets ont été discutés mais les principaux ont été : la sécurité alimentaire, le bien-être animal et le contrôle des parasites dans l'avenir. Voici quelques éléments abordés.

## **Le parasitisme**

Le parasitisme coûte à l'industrie des millions de dollars en pertes de production et en vies animales. Au Royaume-Uni, les pertes ont été chiffrées à 330 millions de dollars. À l'heure actuelle, les parasites sont contrôlés pour une grande part avec les vermifuges (anthelmintiques) et on estime la dépense mondiale en vermifuges à 3 milliards de dollars annuellement. Développés à partir des années '50, ils sont un moyen simple, économique, sécuritaire et ne demandant pas beaucoup de connaissances pour leur utilisation. Dans les années '70, la recherche de nouveaux produits s'est avérée de plus en plus longue et ardue: on a mis 20 ans de recherche et développement pour la dernière molécule mise sur le marché cette année, le monepantel. D'autre part, l'apparition de populations de parasites résistants aux vermifuges partout sur le

globe suggère que la seule utilisation de ces produits comme moyen de contrôle ne pourra continuer indéfiniment. Pour vous encourager, ici le parasitisme est présent dans plusieurs troupeaux et à des degrés divers mais, dans beaucoup de pays tels que l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les pays du Sud, le parasitisme est un fléau et c'est là que se rencontrent les plus grands taux de résistance aux vermifuges. Là-bas et ici, il faudra donc dans l'avenir que les producteurs, leurs vétérinaires et les conseillers spécialistes établissent des stratégies de contrôle des parasites sur mesure pour chaque ferme selon les parasites qu'elle héberge, leur répartition dans le troupeau, sa structure et sa régie; il faudra donc faire appel à plus de moyens de dépistage que nous en employons maintenant sur les fermes. Le consensus actuel est que pour soutenir les stratégies basées sur les vermifuges, il faut qu'une portion du troupeau ne reçoive pas de vermifuge : «le traitement ciblé». Une autre avenue sera le «traitement sélectif ciblé» où on essaie de repérer les sujets les plus susceptibles de bénéficier d'un traitement vermifuge, soit sur la base des indices de production, ou des indicateurs de présence de maladies ou de contagions tels que l'indice de gain de poids, la production laitière ou la coloration de la membrane oculaire. Cette dernière stratégie réduit de moitié la quantité de vermifuge utilisée tout en diminuant l'acquisition de résistance des parasites de 18%.

La résistance des animaux aux parasites via une alimentation optimale, la sélection des animaux pour le caractère «résistance aux parasites» et la vaccination ont aussi été discutées.

Il en ressort que le contrôle du parasitisme dans l'avenir risque de faire appel à plus de connaissances que le simple usage de vermifuges.

Parallèlement, un nouveau vermifuge, développé en Australie, à base de monépan-tel a été présenté lors du congrès. Cette nouvelle molécule (le monépan-tel) est efficace contre plusieurs espèces de vers ronds, avec aucune résistance connue grâce à un nouveau mode d'action à dose réduite. Malgré tout, la pré-occupation demeure face à l'apparition de résistance à un nouveau produit. Il importe donc de faire des analyses de selles dans le troupeau avant et après la vermifugation pour bien monitorer les populations de parasites dans le troupeau.

Par ailleurs, un nouveau produit de prévention et traitement de la coccidiose chez l'agneau en une seule dose a été présenté. Ces nouveaux produits seront disponibles prochainement en Amérique du Nord et votre vétérinaire praticien pourra, le cas échéant, vous recommander l'utilisation de ceux-ci.

### **La sécurité alimentaire**


La viande ovine n'échappe pas non plus aux dangers pour la santé publique : salmonelles, E. coli O157:H7, Campylobacter, Toxoplasma, Staph. Aureus, etc. La salubrité des aliments repose sur toutes les étapes de la chaîne de production en partant de la ferme, des animaux propres transportés dans de bonnes conditions, abattus et transformés dans des abattoirs bien adaptés par du personnel qualifié. La ferme n'échappera pas aux interventions pour la décontaminer des maladies à risque pour les humains (zoonoses). Les dosages d'anticorps dans les troupeaux sont un moyen facile de vérifier le statut sanitaire. Si des troupeaux négatifs achètent seulement des animaux négatifs provenant de troupeaux certifiés, éventuellement se formera un noyau de fermes sans ou avec peu de maladies transmissibles aux humains.

### **Présentations orales : le mouton vu sous toutes ses coutures**

Beaucoup de sujets ont aussi été discutés dont entre autres : diverses manifestations courantes et moins courantes des maladies telles que le tétanos, le *Maedi visna*, le piétin; des stratégies de contrôle ont aussi été présentées. Concernant la lymphadénite caséuse, une stratégie d'éradication s'est avérée intéressante et très efficace via le dosage d'anticorps par un test ELISA, la ségrégation et la réforme des sujets positifs combinées à l'implantation de mesures d'hygiène et de régie. Diverses techniques diagnostiques ont été présentées aux cliniciens pour compléter leur arsenal de diagnostic et traitement des ovins, des difficultés de mise-bas jusqu'aux maladies respiratoires en passant par les maladies métaboliques telles la toxémie de gestation que l'on pense maintenant être une forme de résistance à l'insuline.

La production laitière a aussi eu son lot de présentations sur les causes de mammites, l'utilisation de divers médicaments et l'établissement des temps de retrait pour le lait et l'abattage. Parmi tout ça, une conférence traitait du syndrome de la baisse de production laitière dans les fermes, qu'il s'agisse de baisse de production de lait dans les fermes laitières ou d'un gain de poids des agneaux moindre que la normale. Celle-ci concluait que la cause majeure dans toutes celles répertoriées était la mammite subclinique causée surtout par les staphylocoques.

Dans le domaine de la reproduction, en plus de quelques présentations sur la régulation des cycles, il a beaucoup été traité de la manipulation et la préservation de la semence.

*Bref, beaucoup de matériel a été présenté et encore beaucoup de questions se sont posées pour nous inciter à continuer la recherche.* 

*Le CEPOQ étant, depuis l'automne 2008, responsable du développement du dossier informatique, nous continuons nos étapes de plan d'action pour transmettre au secteur ovin un outil informatique performant. Afin d'éviter de réinventer la roue, nous avons mandaté la firme Symbiose Technologie pour effectuer une étude sur les logiciels existants.*

Une première identification de logiciels potentiels fut réalisée de façon générale et sans limitation en termes de critères, mis à part la raison d'être du système qui devait être en lien avec la gestion de troupeaux. La firme (*Symbiose Technologies*) a inventorié plus d'une vingtaine de logiciels à travers le monde selon 4 critères très généraux. Une première communication fut établie avec l'ensemble des fournisseurs identifiés et quelques questions très ciblées leur ont été soumises. L'objectif était de vérifier la conformité de leurs produits par rapport aux critères retenus. Cet exercice a conduit à l'exclusion de plusieurs des logiciels identifiés initialement, sur la base des principaux motifs suivants :

- ➡ Logiciel conçu pour des marchés spécifiques (ex. : Australie, Irlande), et aucun intérêt de la part du fournisseur pour l'adapter au marché local.
- ➡ Aucune réponse reçue du fournisseur, laissant présager qu'il n'est pas intéressé à commercialiser son logiciel à plus grande échelle et/ou à l'adapter et à le faire évoluer.
- ➡ Logiciel conçu sur la base de technologies désuètes.
- ➡ Disponibilité du logiciel en langue anglaise uniquement.

Le résultat de la phase exploratoire a amené la firme à retenir trois logiciels candidats pour l'analyse détaillée de la présente étude. Notons les principales forces reconnues pour ces trois logiciels:

- ➡ Fournisseur québécois, aux faits des particularités du marché et des besoins des producteurs agricoles.

- ➡ Disponibilité du logiciel en français.
- ➡ Ouverture à adapter le logiciel aux spécificités de la production ovine et des besoins exprimés par le CEPOQ.

Dans le but de s'appuyer sur des critères d'évaluation rigoureux, la firme a établi la liste qui suit pour dégager les forces et les faiblesses des trois logiciels retenus :

**Volet fonctionnalités :** gestion des paramètres, gestion de l'inventaire des sujets, gestion de la génétique et des croisements, gestion des groupes, gestion des agnelages, gestion de l'alimentation, exploitation des données de production/statistiques/rapports, gestion de la mobilité, exportation des données, gestion des liens externes (ATQ, etc.).

**Volet convivialité :** simplicité d'utilisation, simplicité de configuration, facilité de mise à jour, facilité de navigation, disponibilité et qualité de la documentation, langues supportées.

**Volet adaptabilité :** adaptation des fonctionnalités, potentiel de configuration, conversion des données, personnalisation des rapports.


**Volet technologie :** solidité de l'architecture, compatibilité, performance, sécurité, mode de déploiement, connectivité.

**Volet fournisseur :** place d'affaires, méthodologie de développement et historique du logiciel, viabilité, langues de communication, services de communication, intérêt/capacité à faire évoluer le logiciel.

**Volet coûts d'acquisition et de maintenance :** coût d'acquisition,

coûts périodiques, coût d'adaptation du logiciel.

À plusieurs égards, les logiciels étudiés sont comparables; c'est le cas notamment pour les critères des volets « **Convivialité** » et « **Adaptabilité** » où très peu d'écarts se sont dégagés de l'analyse. En ce qui a trait au volet « **Fonctionnalités** », deux logiciels ont obtenu une cote semblable, alors que le 3<sup>ème</sup> a perdu davantage de points, ceci s'expliquant notamment par l'absence de fonctionnalités pour gérer la génétique et les problèmes de santé des sujets. Pour le volet « **Fournisseur** », un logiciel possède une longueur d'avance par son historique, son envergure, et les ressources qui lui sont associées. Une attention particulière fut accordée au volet « **Technologie** », considérant que celui-ci constitue la limitation principale du système actuel PROVIN et que la technologie s'avère, selon les spécialistes de la firme, le point d'ancrage pour assurer la pérennité de la solution.

Un seul logiciel étudié a donc été retenu dans le cadre de cette étude, et il provient du Québec. Nous sommes actuellement en négociation avec l'organisation retenue pour conclure si possible une entente viable, technologiquement efficace et efficiente pour les producteurs ovins québécois. Pour confirmer notre choix final, des essais sur le terrain seront réalisés afin de valider les résultats de la présente étude et de préciser les adaptations requises, le cas échéant. *À suivre lors de la prochaine parution de l'Ovin Québec.* 

Tondeur à temps plein

Disponibles toute l'année

Finition de qualité  
**Tonte de moutons**

Presse de Laine Hydraulique  
 Diplômé de Nouvelle-Zélande  
 Voyage au Québec et Ontario  
 Tarifs concurrentiels  
 Dépositaire de laine pour CCWG  
 Système de Manipulation Personnalisé




Terry Spicer  
 613-473-1278 LOST.HORIZON@SYMPATICO.CA




Troupeau fermé - GenOvis  
 Statut or - maedi-visna  
 FI Dorset/Romanov  
 Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux  
 559, rue Des Muguets  
 Coaticook, QC J1A 3A9  
 Tél. : 819 849-3221  
 Téléc. : 819 849-0475  
 froux1@videotron.ca


**Bergerie de l'Estrie**  
 Prolifique - Maternelle - Désaisonnée



*La Ferme Manasan* 

**Troupeau LOMANCO HAMPSHIRE**  
 de 120 brebis Pur-sang

Sur programme de performance  
 depuis 1963



**Race terminale Hampshire**

- Accroissez la qualité carcasse de vos animaux
- Augmentez le taux de croissance
- Visez l'optimum en classification
- Augmentez vos revenus \$\$\$

Essayez un bélier  
**LOMANCO HAMPSHIRE!**

150, Chemin Laberge, Danville, QC., J0A 1A0  
 Amélie Fluet, Pierre et Robert Laberge  
 Tél. : 819-839-3350 Cell. : 819-620-2569  
 Téléc. : 819-839-1202  
 Courriel : [amelie@manasan.qc.ca](mailto:amelie@manasan.qc.ca)  
**www.manasan.qc.ca**

## EPD virtuel ou prédictabilité génétique ?

**Les EPD quelle crédibilité leur accorder ?** On confond génétique et technique de désaisonnement, ainsi aucun lien n'est possible entre les troupeaux au sein d'une même race. Voici quelques faits, il n'y a aucune pondération entre prolificité hormonale (éponge suroovulation) ou naturelle. On confond moulée médicamenteuse (facteur de croissance) et moulée non médicamenteuse pour gain journalier. L'université de Guelph développe un EPD intervalle agnelage dont les fondements ne sont pas génétiques mais basés sur les techniques de désaisonnement, éponge ou photopériode.

Aucun des EPD positifs de béliers présumés améliorateurs maternel ou terminal n'a été validé par des tests réels sur descendance. À noter, tous ces EPD sont calculés à partir de pesées non supervisées à la ferme. Les EPD virtuels sauront-ils vous faire produire tous les kilos d'agneaux réels promis?

**La sélection génétique c'est plus vaste.** La nature ne conserve que ce qui est adapté. Sélectionner c'est réformer mamites, prolapsus, manque de lait... Élever sa relève vous donnera une génétique équilibrée, rustique, productive, adaptée à votre environnement.

La biologie moléculaire apporte une précision et une prédictabilité génétique inégalée par l'analyse d'ADN. Les deux gènes majeurs pressent au Québec.

**Booroola** pour la prolificité et **Callipyge** pour le rendement carcasse, conversion alimentaire et diminution des gras ont été étudiés et validés par des tests sur descendance. Une vaste littérature scientifique se trouve sur Internet. Ces deux gènes ont une très forte incidence économique. Le gène Booroola avec le sang mérinos donne le plus grand nombre d'agnelages par brebis par année. « [...] Et son corollaire le kilogramme d'agneaux produit sont les facteurs les plus grands de rentabilité, le nombre d'agnelages par brebis par année compte pour 45 % [...] » (CECPA, J.P. Larochelle, 2009).

Les agneaux porteurs du gène callipyge ont 5 % plus de rendement carcasse et une conversion alimentaire améliorée de 10 % leur double musculature donne aux agneaux lourds des indices supérieurs à 100.

Depuis 1988, nous avons développé une lignée maternelle composite, la **Booly's**, porteuse du gène Booroola et, depuis 1997, une lignée terminale composite, la **Boo-Q**, porteuse du gène callipyge. Plusieurs races ont été utilisées et sélectionnées sur le désaisonnement (lutte sur paturage). Rusticité, qualité bouchère, la race Dorper apporte aussi le persillé de la viande.

**Génétique + production - réforme = profit**

**Béliers génotypés Booroola et Callipyge**  
**Booly's maternel BB et B+**  
**Boo-Q terminal CC et C+**  
**Cloche des Alpes 819-362-2531**

## David St-Onge Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

*Partout selon le nombre de têtes  
Anywhere according to flock size*

taille d'onglons selon disponibilité  
hoof trimming according to availability

**450-361-9750**



L'AGNEAU DE  
MATEO'S  
LAMB  
ENR.



TONTE DE MOUTONS - SHEEP SHEARING

**MATHIEU FORAND**

**450 266-4292**

mattforand@gmail.com  
967, ROUTE 104 DUNHAM (QUEBEC) J0E 1M0

## Concours Mérite Genovis **2009**

- > Meilleur troupeau maternel Arcott Rideau
- > Meilleur troupeau maternel prolifique

*Santé et  
génétique supérieure*

*Vous aussi vous pouvez faire confiance à*

**Ferme RIDO SENC.**  
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

Sujets disponibles [www.fermerido.com](http://www.fermerido.com)

Troupeau ayant le statut or pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-5140

[rido@videotron.ca](mailto:rido@videotron.ca)

**Premier Choix**  
**AGRICOLE**  
Boutique agricole et équestre

Heures d'ouverture  
Lundi 8h30 à 19h00  
Mardi au Vendredi 8h30 à 17h00  
Samedi 10h00 à 16h00

AESCULAP

GALLAGHER

Allflex

SUEVIA

GROBER  
NUTRITION

5120, rue Martineau, St-Hyacinthe, Qc J2R 1T9  
Sortie 133 de l'autoroute 20, situé aux « Encans de la Ferme »  
Tél. : 450-796-4242 Sans frais 1-888-796-4242

## Annonces classées

### ANIMAUX

Béliers Hamsphire, contrôle Génovis, gras dorsal, œil de longe, lignées productives, musculature équilibrée, gigots développés. Joël Girard, 418-345-2321, [joelmuc@hotmail.com](mailto:joelmuc@hotmail.com)

Pour annoncer dans la parution d'été 2009 : Faire parvenir votre texte\* et votre chèque, à l'ordre de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) **avant le 18 décembre** prochain à :  
FPAMQ, AVS Marion Dallaire,  
Maison de l'UPA,  
555 Roland-Therrien, bureau 545,  
Longueuil, Québec J4H 4E7

### Tarifs :

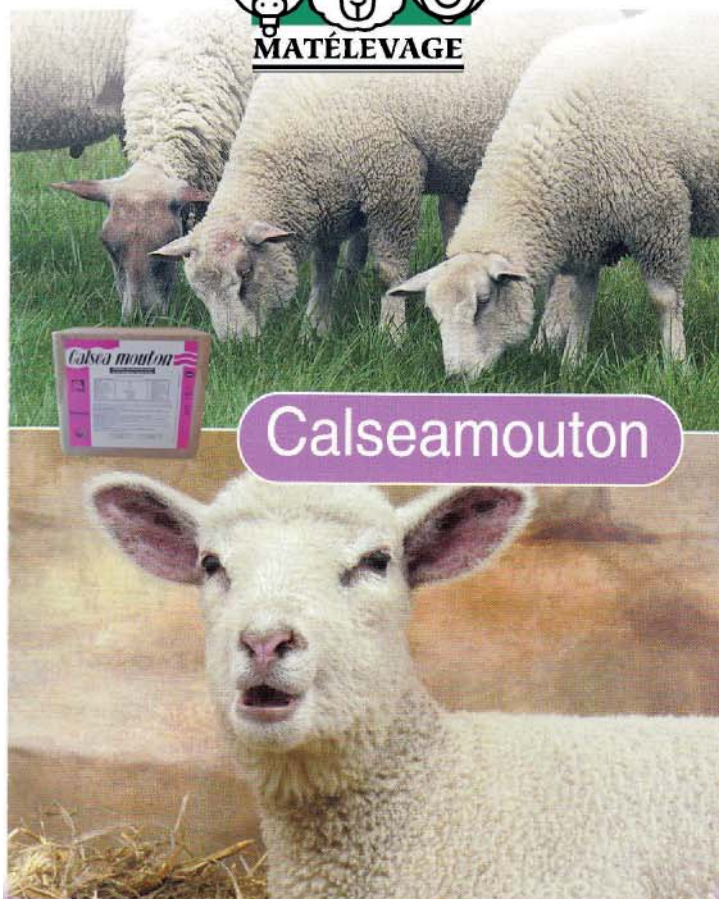
0,75\$ du mot (minimum 15\$ ou tarif jusqu'à 20 mots)  
Caractères gras : ajouter 0,25 \$ du mot  
Lettres capitale : ajouter 0,25 \$ du mot  
(noter : les taxes sont incluses)

# CALENDRIER

novembre 2009 à février 2010

## Agence de vente des agneaux lourds

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. \*



Calseamouton

### NOVEMBRE 2009

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	15	44	1	2	3	4	5	6	7
22	15	45	8	9	10	11	12	13	14
23	15	46	15	16	17	18	19	20	21
23	16	47	22	23	24	25	26	27	28
24	16	48	29	30					

### DÉCEMBRE 2009

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
24	16	48			1	2	3	4	5
24	16	49	6	7	8	9	10	11	12
25	17	50	13	14	15	16	17	18	19
25	17	51	20	21	22	23	24	25	26
26	17	52	27	28	29	30	31		

### JANVIER 2010

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
26	17	52						1	2
1	1	1	3	4	5	6	7	8	9
1	1	2	10	11	12	13	14	15	16
2	1	3	17	18	19	20	21	22	23
2	2	4	24	25	26	27	28	29	30
3	2	5	31						

### FÉVRIER 2010

P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
3	2	5		1	2	3	4	5	6
3	2	6	7	8	9	10	11	12	13
4	3	7	14	15	16	17	18	19	20
4	3	8	21	22	23	24	25	26	27
5	3	9	28						

**LÉGENDE :** SEM : numéro de la semaine  
P2 : période de deux semaines  
P3 : période de trois semaines

\* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

- Pour la **complémentation minérale** des ovins au pâturage et en bergerie
- Pour améliorer la **qualité de la corne**
- Pour soutenir **gestation, lactation et croissance**

**Promotion à l'achat de 15 blocs**  
**recevez un support gratuit !**



**NOUVEAU**


tire-lait très apprécié  
des éleveurs et plus...

Visitez nous au: [www.matelevage.com](http://www.matelevage.com)  
1-866-888-5258 [info@matelevage.com](mailto:info@matelevage.com)



*Domaine du Mouton D'Or Inc.*  
Hybrides F1 Dorset/Romanov

**SERVICE D'ÉCURAGE**  
Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs  
Autres régions possibles...



Pour informations:  
1-866-458-2929  
vletourneau@domainedumoutondor.com

## Les Bergeries Mimeault



Éleveurs pur-sang Dorset  
30 Chemin du Petit Bois  
St-Stanislas-de-Kostka, Qc.  
J0S 1W10

Marc Mimeault Jr. & Sylvie Emond Prop.  
Marc-André, Marie-Michelle, Julien

- 300 brebis pur-sang Dorset
- Statut OR Meadi-Visna
- Troupeau fermé
- Béliers génotypés
- Suivi Génovis depuis 14 ans
- 36 ans d'expérience en production ovine
- **Disponibles en 2009-2010:**
  - ✓ Plusieurs lots d'agnelles Pur-Sang Dorset
  - ✓ Béliers Pur-Sang Dorset génotypés, élites et améliorateurs
  - ✓ Agnelles F1 Dorset/Romanov
  - ✓ Nouvelles lignées Dorset et F1 pour 2010



Sylvie avec BEM 236M (mère), ISM 4.99, Une des meilleures brebis Dorset au Québec  
Marc avec BEM 880U (fils 2008), ISM 3.46, bélier élite (génovis mai 2009)  
Marc-André avec BEM 955U (petit fils 2008) ISM 2.44, bélier élite (génovis mai 2009)  
Marie-Michelle avec BEM 978W (fille 2009) ISM 3.18 (génovis juillet 2009)  
Julien avec BEM 979W (fille 2009) ISM 3.06 (génovis juillet 2009)

**Pour nous joindre:**  
**(450) 377-8209**  
**mimeault@rocler.qc.ca**

*Les bonnes familles sont gage de réussite. Notre sélection génétique ne se fait pas au hasard.  
La rentabilité de VOTRE entreprise en dépend!*

**Merci à tous nos clients**